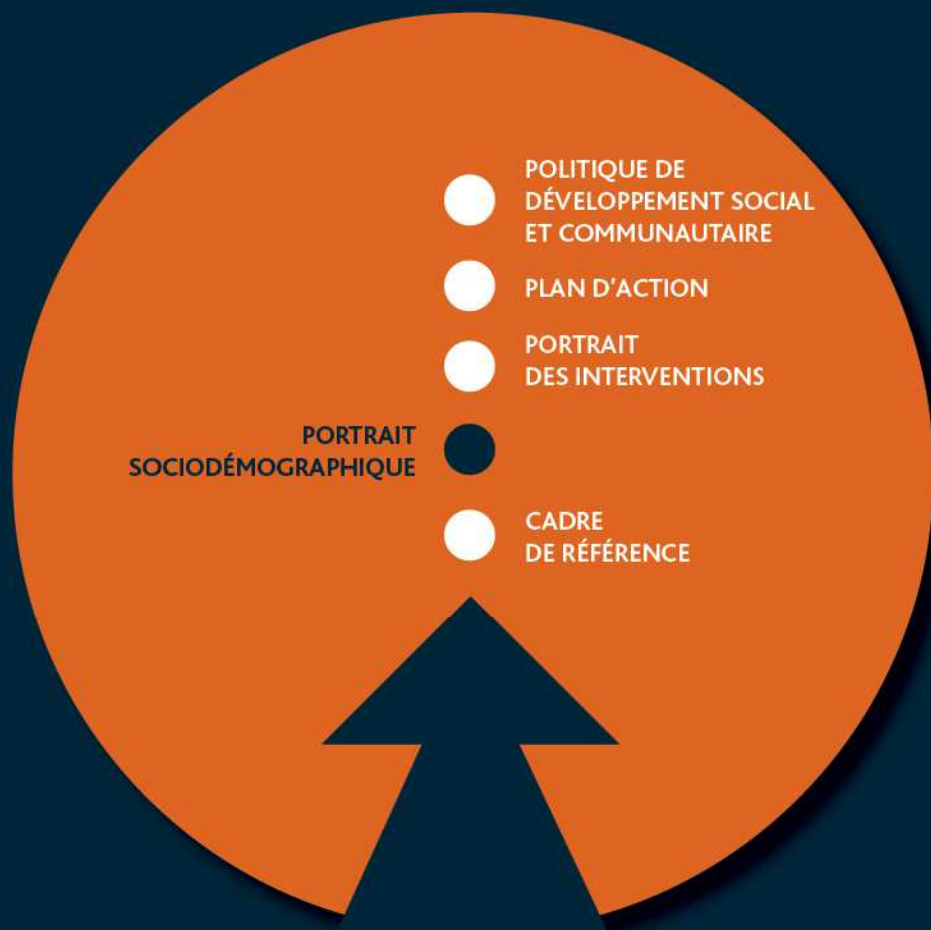




POLITIQUE DE DÉVELOPPEMENT SOCIAL ET COMMUNAUTAIRE

Portrait sociodémographique – Politique de développement social et communautaire

Ville de Lévis

2175, chemin du Fleuve

Lévis (Québec)

G6W 7W9

Téléphone : 418-835-4960

Site Internet : www.ville.levis.qc.ca

Février 2018

Chargée de projet :

Madame Barbra Tremblay, chef de service, Service sociocommunautaire,
Direction de la vie communautaire

Co-chargée de projet et rédaction du document:

Madame Mylène Bédard, conseillère en développement sociocommunautaire,
Service sociocommunautaire, Direction de la vie communautaire

Mise en page et correction linguistique :

Madame Annick Lapointe, secrétaire de gestion, Service sociocommunautaire,
Direction de la vie communautaire



REMERCIEMENTS

La Ville de Lévis tient à remercier les membres du chantier « *Portrait sociodémographique* » ainsi que les personnes qui ont collaboré à l'élaboration de ce document. Leur contribution a été essentielle à la réalisation de ce portrait sociodémographique.

Membres du chantier « Portrait sociodémographique » :

MYLÈNE BÉDARD, Ville de Lévis, Direction de la vie communautaire, coordonnatrice du chantier
RICHARD BÉGIN, Centre aide et prévention jeunesse
PIERRE BERNIER, Ville de Lévis, Direction du développement économique et de la promotion
CATHIE DESMARAIS, Carrefour Jeunesse-emploi Desjardins
RÉMI HOUDE, Commission scolaire des Navigateurs
MARYSE LAROUCHE, Centre intégré de santé et de services sociaux de Chaudière-Appalaches
ÉRIC LEMIEUX, Centre intégré de santé et de services sociaux de Chaudière-Appalaches
GENEVIÈVE LEMIEUX, Emploi Québec
ÉMILIE MARCEAU, Carrefour Jeunesse-emploi des Chutes-de-la-Chaudière
ISABELLE PELTIER, Ville de Lévis, Direction de l'environnement
GENEVIÈVE VILLENEUVE-PATRY, Centraide Québec et Chaudière-Appalaches

Membres du Groupe DDM :

Bruno Del Degan, président
Philippe Laroche, économiste
Josée Trudel, adjointe administrative



Centre intégré de santé et de services sociaux de Chaudière-Appalaches (CISSS-CA)

La cartographie de l'indice de défavorisation matérielle et sociale à Lévis est tirée de la production CARACTÉRISATION DES COMMUNAUTÉS LOCALES DE CHAUDIÈRE-APPALACHES 2016-2017 « Connaître et mobiliser pour mieux intervenir » réalisé par le CISSS-CA.

Site Internet Flaticon :

Les pictogrammes présents dans les fiches du portrait sociodémographique ont été créés par *Freepik*, *Smashicons*, *Prosymbols*, *Roundicons*, *Nikita Golbev* et sont issus du site www.flaticon.com



TABLE DES MATIÈRES

REMERCIEMENTS	3
MOT DU MAIRE	6
MISE EN CONTEXTE	7
LÉVIS EN QUELQUES CHIFFRES	9
LÉVIS EN QUELQUES FAITS SAILLANTS	10
FICHES SYNTHÈSES DES DÉTERMINANTS DE LA QUALITÉ DE VIE	11
FICHE 1 - Accessibilité universelle	12
FICHE 2 - Sécurité	14
FICHE 3 - Logement	16
FICHE 4 - Relations sociales	18
FICHE 5 - Vie communautaire, loisirs, sports, arts, culture	20
FICHE 6 - Égalité femmes-hommes	22
FICHE 7 - Emploi, rémunération et sources de revenu	24
FICHE 8 - Qualité de l'emploi	26
FICHE 9 - Équilibre vie professionnelle et vie personnelle	28
FICHE 10 - Économie sociale	30
FICHE 11 - Environnement naturel	32
FICHE 12 - Mobilité	34
FICHE 13 – Environnement bâti et aménagement du territoire	36
FICHE 14 - Participation publique – Vie associative	38
FICHE 15 - Participation sociale – Vie collective	40
FICHE 16 - Participation électorale – Vie démocratique	42
FICHE 17 - Accès aux services de santé et services sociaux	44
FICHE 18 - Saines habitudes de vie	46
FICHE 19 - Stress physique et psychologique	48
FICHE 20 - Sécurité et insécurité alimentaire	50
FICHE 21 - Diplômation et scolarité	52
FICHE 22 - Niveau d'alphabétisation	54
FICHE 23 - Développement du jeune enfant	56
FICHES - DÉFAVORISATION MATÉRIELLE ET SOCIALE	59
CONCLUSION	64
SOURCES	65

James Jones

Gilles Lehouillier

MISE EN CONTEXTE

Le portrait sociodémographique s'inscrit dans la démarche d'élaboration de la *Politique de développement social et communautaire* de la Ville de Lévis. Il se situe à la deuxième étape de la démarche, soit la réalisation d'un état de situation.

Cette étape consiste en une cueillette d'information qui permet ensuite d'établir un diagnostic, c'est-à-dire de comprendre les problèmes actuels en matière de développement social et communautaire à Lévis, de dégager les forces et les vulnérabilités de la population et du milieu, de percevoir les besoins, les enjeux et les tendances sociales émergentes. Au final, l'état de situation permet d'établir des priorités et de choisir des solutions ou des modèles d'intervention qui pourront mener à des changements et à des effets durables.

Dans le cadre de ces travaux, deux chantiers distincts étaient mandatés pour faire l'état de situation :

1. Le chantier « *Portrait sociodémographique* »
2. Le chantier « *Portrait des interventions et des investissements* »

Ce document présente les travaux du chantier « *Portrait sociodémographique* ». Il dévoile les principales données disponibles pour les 23 déterminants de la qualité de vie inscrits dans le cadre de référence¹. La sélection des données s’est faite essentiellement à partir des indicateurs de résultats préalablement identifiés par les membres de la Commission consultative de développement social et communautaire.

Suite à la détermination des indicateurs, une revue de littérature et des recherches statistiques ont été effectuées pour chacun des déterminants. Une identification des éléments clés a été réalisée dans une optique de synthèse des informations et d'agencement des données. Des rencontres du chantier « Portait sociodémographique » ont été tenues afin d'évaluer, de commenter et de suggérer de nouvelles pistes de recherche pour l'élaboration des documents.

Les données utilisées dans ce document proviennent de différentes sources d'informations et d'années de référence variables. Il s'agit des dernières données disponibles lors de la production des textes, tableaux et graphiques. Conséquemment, dans certains cas, des écarts, parfois importants, peuvent donc être constatés par rapport à la situation actuelle.

Par ailleurs, en l'absence de données lévisiennes, fiables ou récentes (2011 ou plus) pour un indicateur significatif, nous avons choisi d'utiliser des données régionales ou nationales, ou des données de sondage. Dans ces cas, une mention à cet effet a été inscrite. Ainsi, pour chaque déterminant de la qualité de vie, une fiche de données a été produite. Sur chacune d'elles se trouvent des données brutes qui, lorsque possible, ont été mises en relation avec d'autres afin de pouvoir en tirer une première interprétation.

¹ <https://www.ville.levis.qc.ca/fileadmin/documents/pdf/developpement/politique-dev-social-cadre-de-reference.pdf>



Afin de faciliter la lecture des données, pour chacun des 23 déterminants de la qualité de vie, le recto de la fiche souligne des données saillantes associées, alors que le verso présente un portrait plus détaillé sous forme de courts textes et de tableaux synthèses. Ces derniers sont souvent accompagnés d'une pastille de couleur, laquelle sert à comparer, au premier regard, la situation lévisienne par rapport à l'ensemble du Québec ou à une région du Québec comparable, lorsque les données provinciales ne sont pas disponibles.

Ces pastilles visent uniquement à exposer, en un coup d'œil, l'écart entre la Ville de Lévis et un autre territoire. Comme le montre la légende ci-dessous, lorsque Lévis fait mieux que la région de Chaudière-Appalaches ou que le Québec, une pastille verte apparaît à la droite du tableau. Les données similaires sont marquées d'une pastille jaune. Finalement, lorsque Lévis fait moins bien que Chaudière-Appalaches ou que le Québec, une pastille rouge est utilisée. Lorsqu'il n'est pas possible de faire un tel constat ou qu'il apparaît subjectif de comparer la situation, le tableau n'est accompagné d'aucune pastille.

Légende :	
	Lévis ou Chaudière-Appalaches fait mieux que le Québec
	La situation de Lévis ou de Chaudière-Appalaches est similaire à celle du Québec
	Lévis ou Chaudière-Appalaches fait moins bien que le Québec

Enfin, il est à noter que ce portrait ne comprend pas d'analyse-diagnostic. Le traitement des données quantitatives et qualitatives s'effectuera à la suite des consultations publiques de manière à pouvoir également apprécier les écarts entre les perceptions des acteurs de la communauté et les réalités statistiques. Le rapport diagnostic devrait être disponible à l'été 2018.



LÉVIS

EN QUELQUES CHIFFRES

POPULATION

Population totale : 143 414 personnes

0-4 ans : 7 870 (5,5 %)
 5-14 ans : 16 845 (11,7 %)
 15 à 24 ans : 16 287 (11,4 %)
 25 à 64 ans : 77 085 (53,7 %)
 65 ans et plus : 25 140 (17,5 %)

TERRITOIRE : 447 km²

Chutes-de-la-Chaudière-Ouest : 191 km²

Chutes-de-la-Chaudière-Est : 120 km²

Desjardins : 133 km²

TYPES DE TERRITOIRE

Agricole : 73 %

Urbain : 27 %

Milieux humides : 25 %

LANGUES PARLÉES

Français seulement : 91 940 (64,6 %)

Français et anglais : 50 045 (35,2 %)

Anglais seulement : 160 (0,11 %)

Ni français, ni anglais : 95 (0,07 %)

FAMILLES

Nombre de familles : 41 690

Nombre de familles monoparentales : 5 860

Avec 1 enfant : 3 535 (60,3 %)

Avec 2 enfants : 1 895 (32,3 %)

Avec 3 enfants ou plus : 435 (7,4 %)

IMMIGRATION

Nombre d'immigrantes et immigrants :

3 735 (2,7 %)

Provenance des immigrantes et immigrants

de Lévis :

Amériques : 915 (25 %)

Europe : 1370 (37 %)

Afrique : 840 (22 %)

Asie : 610 (16 %)

Source : Statistiques Canada, Enquête nationale des ménages 2016.

➤ DIPLOMATION

- Aucun diplôme : 7,4 %
- Diplôme d'études secondaires ou attestation d'équivalence : 15,6 %
- Certificat, diplôme ou grade d'études postsecondaires : 77,0 %

➤ DÉPLACEMENT

Durée du trajet domicile- lieu de travail :

- Moins de 15 minutes : 29,5 %
- 15 à 29 minutes : 38,8 %
- 30 à 44 minutes : 21,6 %
- 45 minutes et plus : 10,1 %

Principal mode de transport relié au travail:

- Automobile - conducteur : 85 %
- Co-voiturage ou transport en commun : 9,6 %
- Transport actif : 4,5 %

➤ LOGEMENT

Nombre de ménages privés : 60 780

- Nombre de propriétaires: 42 185
- Nombre de locataires : 18 590
- Logement de taille convenable : 59 970
- Logement de taille insuffisante : 810

% de ménages consacrant 30 % ou plus de leur revenu aux frais du logement :

- Ménages propriétaires : 7,4 %
- Ménages locataires : 25,2 %

% de ménages locataires dans un logement subventionné : 8,9 %

Frais de logement mensuels médians :

- Ménage propriétaire : 1 011 \$
- Ménage locataire : 734 \$

➤ TRAVAIL

Taux d'activité : 69,6 %
 Taux d'emploi : 66,7 %
 Taux de chômage : 4,1 %

➤ EMPLOI

Nombre d'entreprises : 4 500
 Croissance annuelle des emplois : 1 000

Catégorie de travailleurs :

- Employés : 91 %
- Travailleurs autonomes : 9 %

➤ REVENU MÉDIAN (après impôt)

Revenu médian : 35 055 \$
 Revenu médian du ménage : 62 634 \$

➤ COMPOSITION DU REVENU

Revenu du marché / d'emploi : 87,3 %
 Transferts gouvernementaux : 12,7 %

➤ FAIBLE REVENU (après impôt)

Population dont le revenu se trouve sous une ligne de faible revenu spécifique :

Fondé sur la *Mesure de faible revenu* : 7,1 %
 Fondé sur les *Seuils de faible revenu* : 5,1 %

- 0-17 ans : 20,9 %
- 0-5 ans : 6,8 %
- 18-64 ans : 63,2 %
- 65 ans et plus : 15,9 %
- Sans revenu : 2,2 %



LÉVIS EN QUELQUES FAITS SAILLANTS

POPULATION

- Lévis se situe au 7^e rang parmi les plus grandes villes du Québec.
- Le taux de croissance de la Ville de Lévis, entre 2012 et 2016, a été de 25,8 %, ce qui la place au 1^{er} rang des 10 grandes villes du Québec quant au taux de croissance.
- La ville de Lévis représente plus du tiers de la population de la région de la Chaudière-Appalaches.

VITALITÉ ÉCONOMIQUE

- En février 2017, le taux d'activité de la Ville était évalué à 71,4 %. Lévis se classait alors au 1^{er} rang parmi les villes québécoises de 100 000 habitants et plus.
- En 2014, Lévis apparaissait au 11^e rang des villes où le marché de l'emploi est le plus dynamique au Canada (Étude The top 50 hot job markets in Canada).
- En janvier 2017, selon Statistique Canada, le taux de chômage à Lévis s'établissait à 4,3 % pour le troisième mois consécutif, l'un des taux les plus faibles du pays.
- En 2014, Conference Board du Canada plaçait Lévis au 1^{er} rang pour son faible taux de chômage au Canada et la facilité d'accès à l'habitation.

QUALITÉ DE VIE

- Selon le palmarès MoneySense 2017, Lévis se situe :
 - Au 1^{er} rang au Québec et au 3^e rang au Canada pour sa qualité de vie parmi les villes de plus 100 000 habitants ;
 - Au 2^e rang des meilleures villes canadiennes où élever des enfants ;
 - Au 10^e rang des meilleures villes où vivre au Canada.
- En 2016, le magazine Maclean's classait Lévis au 4^e rang des villes les plus sécuritaires du Canada sur un total de 100 agglomérations.
- Selon le palmarès cumulatif 2014 de l'Indice relatif du bonheur (IRB), Lévis figure à la 21^e position des villes où les citoyennes et les citoyens sont les plus heureux au Québec.

ENVIRONNEMENT

- Selon l'étude publiée par CIRANO en 2010, Lévis se classait au 3^e rang des 25 plus grandes villes québécoises pour ses performances en développement durable. Lévis figure parmi les trois seules villes qui performant tant sur le plan environnemental que sur le plan socio-économique.

GESTION

- Selon le palmarès des municipalités 2014, Lévis se situait au 4^e rang des 10 grandes villes du Québec pour le coût des services. Le coût moyen de ses services municipaux était 5,52 % moins cher que les municipalités de même taille. Elle se classait 303^e sur 762 municipalités.
- Toujours selon le palmarès des municipalités, en 2014, le coût de l'administration municipale par habitant était de 180,58 \$ comparativement à 238,85 \$ par habitant pour le groupe de référence. Lévis se classait alors au 1^{er} rang.



Fiche 1

Déterminant : ACCESSIBILITÉ UNIVERSELLE

Composante : Mieux-être social

Concept qui vise à donner accès aux lieux, aux équipements, aux services, aux programmes et à l'information, sans discrimination, ni privilège et en toute équité à toutes les citoyennes et citoyens. En somme, tous les lieux et espaces publics, activités publiques, commerces, magasins, restaurants devraient être accessibles et adaptés à tous, tant physiquement que par l'information qu'on y retrouve et la façon dont cette information est transmise.

INCAPACITÉS ET
BESOIN D'AIDE

33,8 %

de la population en Chaudière-Appalaches a une incapacité* (2010).

74,6 %

de la population du Québec de 15 ans et plus avec une incapacité ont besoin d'aide pour réaliser au moins une activité de la vie quotidienne (2012).

57 %

des Québécoises et Québécois nécessitant une aide ont des besoins non comblés (2012).

4 695

enfants âgés de 0 à 3 ans à Lévis (2016)¹ et presque autant d'adultes utilisant des poussettes.

DÉPLACEMENTS

2 285



Lévisiennes et Lévisiens présentant une déficience entraînant une incapacité significative et persistante utilisent le transport adapté.



68,8 %



de la population québécoise de 15 ans et plus avec une incapacité utilisent leur voiture en tant que conducteur pour se rendre au travail.

18 %



de la population québécoise de 15 ans et plus avec une incapacité utilisent de façon régulière les transports en commun pour leurs déplacements dans leur ville ou leur communauté.

60,5 %

des 1 700 zones d'attente sont jugées fortement inaccessibles et aucune n'est considérée comme très accessible, selon la Société de transport de Lévis (STL).

Autobus munis de caractéristiques qui favorisent l'accès au service régulier (STL et partenaire)

Marche pour monter à bord	6,6 %
Rampe d'accès	60,4 %
Agencement frontal	89,7 %
Espace pour fauteuil roulant	68,9 %
Espace pour fauteuil roulant accessible à partir de la porte munie d'une rampe	54,7 %

BON À SAVOIR

*L'incapacité fait référence à toute limitation d'activité ou restriction de participation à la vie en société subie par une personne en raison d'une altération substantielle, durable ou définitive d'une ou de plusieurs fonctions physiques, sensorielles, mentales, cognitives ou psychiques.

INDICATEURS À DÉVELOPPER

- ✓ Part et fréquence des utilisatrices et des utilisateurs du transport en commun se déplaçant avec une poussette.
- ✓ Nombre de bâtiments et lieux publics accessibles aux personnes ayant des incapacités.
- ✓ Nombre de stationnements pour personnes handicapées.



FAITS SAILLANTS → ACCESSIBILITÉ UNIVERSELLE

- En 2013, le tiers de la population en Chaudière-Appalaches avait une incapacité.
- Près de 75 % de la population du Québec de 15 ans et plus avec incapacité ont besoin d'aide pour réaliser au moins une activité de la vie quotidienne.
- Le transport adapté lévisien a effectué plus de 120 000 déplacements sur son territoire en 2013. Le nombre de personnes admises au service et les déplacements en transport adapté sont en forte croissance depuis plusieurs années.
- La grande majorité des personnes de 15 ans et plus, avec et sans incapacité, utilisaient en 2011 une automobile ou un camion en tant que conducteur pour se rendre au travail.
- Plus du quart des personnes de 15 ans et plus avec incapacité, qui utilisaient régulièrement le transport en commun ou le transport adapté ou pour qui ces services sont disponibles, éprouve de la difficulté à les utiliser.

1 – INCAPACITÉS ET BESOIN D'AIDE^{2, 3}

En 2010, le tiers (33,3 %) de la population québécoise avait une incapacité. Ce taux n'était pas différent en Chaudière-Appalaches (33,8 %). L'agilité (46 %), la mobilité (39,7 %) et l'audition (22,1 %) sont les types d'incapacité les plus fréquents chez les personnes ayant des incapacités. Ces problèmes deviennent plus fréquents avec l'âge. Sauf pour les problèmes d'audition, il n'y a pas de différences avec le reste du Québec en ce qui concerne les incapacités.

En 2012, environ 3/4 de la population du Québec de 15 ans et plus avec incapacité avaient besoin d'aide pour réaliser au moins une activité de la vie quotidienne, ce qui représente environ 454 500 personnes. Ce besoin croît avec l'âge et est plus fréquent chez les femmes (79,8 %) que les hommes (68,3 %).

Parmi les personnes avec incapacité qui ont besoin d'aide, un peu plus de neuf personnes sur dix reçoivent une aide (91,1 %). Pour une importante part de ces personnes, l'aide reçue n'est cependant pas suffisante : 40 % d'entre elles ont besoin d'une aide additionnelle pour accomplir des activités de la vie quotidienne. Conséquemment, 57 % des personnes nécessitant une aide ont des besoins non comblés; elles ont besoin d'aide additionnelle pour réaliser leurs activités de la vie quotidienne ou elles ne reçoivent aucune aide.

Taux d'incapacité selon le type chez la population de 15 ans et plus*

	Chaudière-Appalaches	Le Québec
Audition	9,0 %	7,4 %
Vision	4,5 %	4,6 %
Parole	1,3 %	1,5 %
Mobilité	12,6 %	13,2 %
Agilité	14,8 %	15,2 %
Apprentissage	4,6 %	4,8 %
Mémoire	5,2 %	5,3 %
Déficiences intellectuelle	1,0 %	1,0 %
Psychologique	3,7 %	4,2 %
Indéterminée	3,8 %	3,6 %

* Une personne peut présenter plus d'un type d'incapacité.

2 – DÉPLACEMENTS^{2, 4}

La STLévis est responsable de l'organisation du transport adapté sur son territoire. En 2013, elle fournissait des services à 2 285 personnes présentant une déficience entraînant « une incapacité significative et persistante », qui ont bénéficiés collectivement de 123 000 déplacements.

Le nombre de personnes admises au service et les déplacements en transport adapté sont en forte croissance depuis plusieurs années. Les données les plus récentes indiquent une progression de 425 nouvelles admissions au service durant l'année 2014, ce qui constitue une augmentation de 45 % sur l'année précédente. Cette augmentation se traduit par une hausse de l'achalandage du service de 8,6 % par rapport à l'année précédente. En 2014, trois nouvelles admissions sur quatre étaient des personnes âgées de 70 ans et plus. Les projections démographiques laissent prévoir que cette tendance se maintiendra au cours des prochaines années.

Au Québec, la grande majorité des personnes de 15 ans et plus avec et sans incapacité utilisait, en 2011, une automobile ou un camion, en tant que conducteur, pour se rendre au travail. Cette situation est toutefois moins fréquente chez les personnes avec incapacité, notamment chez les femmes et les plus de 65 ans.

Qu'elles aient ou non une incapacité, la majorité des personnes de 15 ans et plus utilisait habituellement une automobile ou un camion en tant que conducteur pour se rendre au travail en 2011. Néanmoins, les personnes ayant une incapacité (69 %) utilisent moins couramment, en termes de proportion, ce moyen de transport en tant que conducteur que celles n'ayant pas d'incapacité (73 %), notamment les femmes et les gens âgés de 65 ans et plus. Les hommes et les gens âgés de moins de 65 ans avec incapacité sont aussi nombreux à conduire, en proportion, que les gens des mêmes groupes sans incapacité.

Au Québec, les personnes de 15 ans et plus avec incapacité utilisent dans une proportion pratiquement similaire que celles sans incapacité le transport en commun (16 % contre 14 %), la marche (8 % contre 7 %) ou un autre moyen de transport (7 % contre 6 %) pour se rendre au travail. Les femmes avec incapacité utilisent plus souvent le transport en commun que les hommes (23 % contre 9 %).

En 2012, environ 18 % des personnes de 15 ans et plus avec incapacité utilisaient de façon régulière le transport en commun pour leurs déplacements dans leur ville ou leur communauté. Les femmes ainsi que les personnes ayant une incapacité légère, modérée ou grave sont plus susceptibles de se déplacer régulièrement en transport en commun dans leur localité. Cette proportion décroît considérablement avec l'âge : de 42 % chez les personnes de 15 à 34 ans, elle baisse à 17 % pour les 35 à 64 ans, puis atteint 13 % chez les personnes de 65 ans et plus.

Plus du quart (27 %) des personnes de 15 ans et plus avec incapacité, qui utilisaient régulièrement le transport en commun ou le transport adapté ou pour qui ces services sont disponibles, éprouvent, en raison de leur état, de la difficulté à les utiliser. Le plus souvent, cette difficulté est liée à l'embarquement et au débarquement du véhicule.



Fiche 2

Déterminant : SÉCURITÉ

Composante : Mieux-être social

État où les dangers et les conditions pouvant provoquer des dommages d'ordre physique, psychologique ou matériel sont contrôlés de manière à préserver la santé et le bien-être des individus et de la communauté.

SENTIMENT DE SÉCURITÉ

97 %

De la population affirme se sentir en sécurité à Lévis en 2016.

92 %

Des résidentes et résidents font confiance à leur service de police (SPVL).

98 %

des Lévisiennes et Lévisiens font confiance à leur service de sécurité incendie

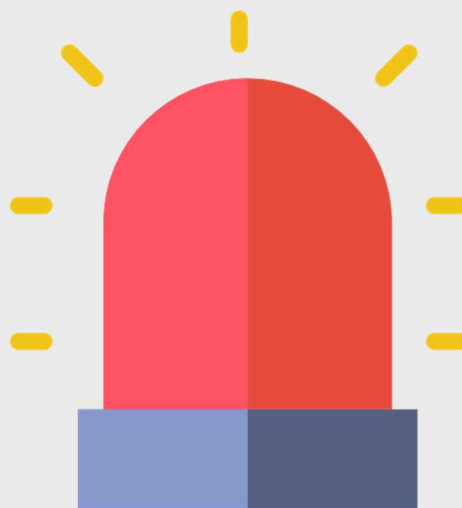
4°

ville la plus sécuritaire au pays.

CRIMINALITÉ

30,9

l'indice de gravité de la criminalité à Lévis*.



5 %

de diminution des crimes contre la personne en 5 ans.

47,1 %

de diminution des crimes contre la propriété en 5 ans.

SÉCURITÉ ROUTIÈRE



5,1 %

de diminution des collisions avec dommages matériels entre 2011 et 2016.

15,4 %

de diminution des collisions avec blessé entre 2011 et 2016.

7

collisions mortelles en 2016 (comparativement à 4 en 2011).

SENTIMENT D'APPARTENANCE AU MILIEU DE VIE

240

activités ou présentations de programmes de sensibilisation offertes aux écoliers, parents, aînés et organismes communautaires, en 2016, par le service de police.

62



activités de sensibilisation auprès des diverses clientèles par le service de sécurité incendie.

35 %

probabilité de recommander à un proche de vivre à Lévis.

BON À SAVOIR

*Indice de gravité de la criminalité

Il s'agit d'une mesure des crimes déclarés par la police qui rend compte de la gravité relative des diverses infractions et qui suit leur évolution. Il nous indique si les crimes déclarés par la police ont été plus ou moins graves que par les années passées. Afin de faciliter les comparaisons, l'indice a été établi à 100 pour l'année de référence 2006 pour le Canada. Il comprend toutes les infractions au Code criminel, y compris les délits de la route, ainsi que les infractions relatives aux drogues et toutes les infractions à des lois fédérales.

INDICATEURS À DÉVELOPPER

- ✓ Sentiment de vulnérabilité de la population.



FAITS SAILLANTS → SÉCURITÉ

- Lévis est une ville sécuritaire et les citoyennes et citoyens font confiance à leurs services de police et d'incendie.
- Le taux de criminalité est faible et diminue chaque année.
- La sécurité routière est en amélioration en ce qui concerne le nombre d'accidents.
- Les Lévisiennes et Lévisiens ont un bon sentiment d'appartenance à leur milieu de vie.

1 – SENTIMENT DE SÉCURITÉ^{1, 2, 3, 4}

La population lévisienne se considère en sécurité sur le territoire. En 2016, 97 % affirment se sentir en sécurité à Lévis, dont 51 % totalement en sécurité et 46 % plutôt en sécurité. Ces résultats sont statistiquement similaires, peu importe le sexe, le groupe d'âge ou le secteur de résidence des répondants.

Également, 92 % des Lévisiennes et Lévisiens font confiance à leur service de police, dont 32 % totalement et 60 % plutôt. Le niveau de confiance à l'égard du service de sécurité incendie est encore plus élevé. En effet, 98 % des citoyennes et citoyens leur font confiance, dont 58 % totalement et 40 % plutôt. Ces résultats sont statistiquement similaires, peu importe le sexe et le secteur de résidence des répondants.

Par ailleurs, il existe une seule différence entre les groupes d'âge : le niveau de confiance envers le service de police des 18-34 ans est légèrement plus faible (88 %), alors que celui des 35-44 ans est le plus élevé (100 %). Ces sentiments étaient similaires en 2014.

En août 2016, la publication canadienne de Maclean's indiquait que Lévis était considérée comme étant la 4^e ville la plus sécuritaire au pays.

À titre comparatif, bien que l'année de référence diffère, un sondage réalisé pour le compte du ministère de la Sécurité publique en 2011 montre que 87 % des Québécoises et Québécois se sentaient en sécurité dans leur milieu de vie et que leur confiance moyenne envers les corps de police municipaux du Québec s'établissait à 83 %.

Sentiment de sécurité et de confiance

	2014	2016
Sentiment de sécurité des citoyennes et citoyens	96 %	97 %
Confiance envers la police	93 %	92 %
Confiance envers les pompiers	s. o.	98 %



2 – CRIMINALITÉ^{5, 6}

Comparativement au Québec, Lévis connaît un très faible taux de criminalité, qui ne cesse de régresser depuis les années 2000. Entre 2006 et 2016, l'indice de gravité de la criminalité a diminué de 35,9 % à Lévis et de 39,8 % pour la province de Québec.

En ce qui concerne les infractions au Code criminel et aux lois fédérales, Lévis dénombre considérablement moins de crimes contre la personne et contre la propriété que le Québec par tranche de 100 000 habitants.

Indice de gravité de la criminalité (2016)

	Le Québec	Lévis
Indice de gravité de la criminalité	54,7	30,9
Indice de gravité des crimes violents	64,7	28,4
Indice de gravité des crimes sans violence	51,0	31,8



Catégories d'infractions au Code criminel et aux lois fédérales par 100 000 habitants (2015)

	Le Québec	Lévis
Crime contre la personne	925	507
Crime contre la propriété	1 992	1 158



3 – SÉCURITÉ ROUTIÈRE^{7, 8}

La sécurité routière est en amélioration en ce qui concerne le nombre d'accidents de la route. De fait, entre 2011 et 2016, il y a eu une diminution de 5,1 % des collisions avec dommage matériel, de 15,4 % des collisions avec blessé. Toutefois, il y a eu trois collisions mortelles de plus qu'en 2011.

Ces données incluent les réseaux desservis par la Sûreté du Québec sur le territoire de Lévis.

Nombre d'accidents de la route

	2011	2016
Collision mortelle	4	7
Collision avec blessé	604	520
Collision avec dommage matériel + de 2 000 \$	1 422	1 396
Collision avec dommage matériel - de 2 000 \$	717	633

4 – SENTIMENT D'APPARTENANCE AU MILIEU DE VIE^{1, 9, 10}

En 2016, la police communautaire a tenu 240 activités ou présentations visant à sensibiliser les écolières et écoliers, les personnes âgées et les parents. Du côté du service de la sécurité incendie, ce nombre a été de 62 en 2016.

Dans un autre ordre d'idées, 35 % des Lévisiennes et Lévisiens recommanderaient à un proche de vivre dans leur ville, soit un taux de recommandation élevé lorsqu'il est comparé au résultat provincial établi à 22 %. En général, la Ville de Lévis compte quatre fois plus d'ambassadeurs (46 %) que de détracteurs (11 %). Les femmes sont plus ambassadrices (48 %) que les hommes (42 %).

	Le Québec	Lévis
Taux de recommandation*	22 %	35 %

*ambassadeurs de la ville – détracteurs de la ville





Fiche 3

Déterminant : LOGEMENT

Composante : Mieux-être social

Être logé dans de bonnes conditions est un aspect important de la vie. Le logement est essentiel et doit offrir un milieu de vie sécuritaire, apaisant et intime, tant pour la personne vivant seule que pour la famille. Vivre dans un logement propre et abordable diminue le risque de complications physiques et de problèmes de santé mentale.

ABORDABILITÉ



12,8 %

des ménages consacraient 30 % ou plus de leur revenu pour se loger en 2016.

770 \$

par mois en moyenne pour les locataires en 2016.

1 053 \$

par mois en moyenne pour les propriétaires en 2016.

69,4 %

des ménages étaient propriétaires de leur logement en 2016.

QUALITÉ



4,1 %

des ménages ont déclaré vivre dans des logements qui nécessitent des réparations majeures en 2016.

1,3 %

des logements sont de taille insuffisante en 2016.

DISPONIBILITÉ



4,6 %

des logements sont inoccupés à Lévis en 2016*.

314

ménages en attente d'une habitation à loyer modique (HLM) en 2016.

1 540

logements de type HLM, abordables ou subventionnés sur le territoire en 2016.



PERSONNES VIVANT SEULES

15,4 %

des Lévisiennes et Lévisiens vivent seuls dans leur logement (2016).

BON À SAVOIR

En octobre 2017, la Concertation logement Lévis, a appelé à soutenir le développement du logement social. Le groupe estime le besoin à 375 nouvelles unités de logements sociaux et communautaires à Lévis afin de maintenir le ratio du nombre de ce type de logement par rapport aux logements totaux.¹

*On considère que moins de 3 % d'inoccupation est une situation de pénurie et que plus de 6 % est une situation de surplus d'habitation.

INDICATEURS À DÉVELOPPER

- ✓ Taux de mixité sociale dans les logements et quartiers.
- ✓ Taux de satisfaction quant à la qualité du voisinage.



FAITS SAILLANTS → LOGEMENT

- Le coût du loyer est similaire à celui du Québec.
- Moins de ménages lévisiens vivent dans des logements à rénover qu'au Québec.
- Moins de ménages lévisiens vivent dans des logements de taille insuffisante qu'au Québec.
- La part des ménages qui consacrent 30 % ou plus de leur revenu pour se loger est 1,6 fois moins importante que la moyenne provinciale.
- Le taux d'inoccupation des logements est similaire à la moyenne provinciale.

1 – QUALITÉ²

À Lévis, 4,1 % des ménages ont déclaré vivre dans des logements qui nécessitent des réparations majeures en 2016. Cette part correspond à 6,4 % au Québec. Entre 2011 et 2016, il y a eu une diminution de 16 % de ces ménages à Lévis, alors qu'elle a été de 11 % au Québec. Aussi, les propriétaires lévisiens ayant déclaré que leur logement nécessitait des réparations (2,7 %) sont plus nombreux que les locataires (1,4 %), cette situation était inverse en 2011.

À Lévis, 1,3 % des ménages déclarent vivre dans des logements dont la taille est insuffisante en 2016. Cette part correspond à 2,8 % au Québec. Il y a eu une diminution d'un point de pourcentage pour les deux secteurs entre 2011 et 2016.

La part des propriétaires lévisiens ayant déclaré que leur logement est de taille insuffisante (0,6 %) est similaire aux locataires (0,7 %). La part de ces derniers était plus importante par rapport aux propriétaires en 2011.

Ménages vivant dans des logements qui nécessitent des réparations majeures

	2011	2016
Ville de Lévis	4,9 %	4,1 %
Le Québec	7,2 %	6,4 %



Ménages vivant dans des logements de taille insuffisante

	2011	2016
Ville de Lévis	2,3 %	1,3 %
Le Québec	4,8 %	2,8 %



2 – ABORDABILITÉ^{2, 1}

Un logement est considéré comme abordable lorsque ses frais représentent moins de 30 % du revenu avant impôt du ménage qui l'occupe. La part des ménages lévisiens qui consacrent 30 % ou plus de leur revenu pour se loger est de 12,8 % en 2016. Cette part a diminué de 11 % depuis 2011. Au Québec, cette proportion correspond à 21 % des ménages.

Les propriétaires lévisiens qui consacrent 30 % ou plus de leur revenu pour se loger (9,1 %) sont moins nombreux que les locataires (26,7 %).

Les frais de logement mensuels moyens sont de 770 \$ pour les locataires et de 1 053 \$ pour les propriétaires. Au Québec, ils sont de 775 \$ et de 1085 \$ respectivement.

Les coûts mensuels moyens des maisons en rangée et des appartements d'initiative privée à l'automne 2016, pour les secteurs de Saint-David (827 \$), de Saint-Nicolas (793 \$) et de Saint-Romuald (766 \$) sont les plus dispendieux, alors que ceux de Saint-Étienne-de-Lauzon (679 \$) et de Lauzon (663 \$) sont les plus abordables. Les autres secteurs ont des coûts similaires à la moyenne (729 \$) pour ce type de logement.

Ménages consacrant 30 % ou plus de leur revenu pour se loger

	2011	2016
Ville de Lévis	14,4 %	12,8 %
Le Québec	23,4 %	21,0 %



3 – DISPONIBILITÉ^{3,4}

En octobre 2016, le taux d'inoccupation des maisons en rangée et appartements d'initiative privée est de 4,6 % à Lévis, alors qu'il est de 4,4 % au Québec. Ce taux a augmenté, surtout au Québec.

Les secteurs ayant le plus faible taux d'inoccupation sont ceux de Saint-Jean-Chrysostome (1,5 %), de Saint-Nicolas (3,1 %) et de Saint-Rédempteur (3,4 %).

Les secteurs ayant le plus haut taux d'inoccupation sont ceux de Lauzon (5,2 %), de Saint-David (5,7 %) et de Saint-Romuald (6,5 %).

En ce qui concerne la disponibilité des logements abordables, il y a 893 habitations à loyer modique (HLM) dans 22 bâtiments, 260 logements abordables dans 22 bâtiments, 387 logements subventionnés par le programme de supplément au loyer (PSL) et 29 organismes d'habitation communautaire (16 OBNL et 13 coopératives d'habitation).

Néanmoins, en 2016, le nombre de ménages en attente d'un logement à coût abordable était de 125 pour les 49 ans et moins et de 189 pour les 50 ans et plus.

Taux d'inoccupation des logements

	2011	2016
Ville de Lévis	3,6 %	4,6 %
Le Québec*	2,6 %	4,4 %



* Centres de 10 000 habitants et plus.

4 – PERSONNES VIVANT SEULES²

En 2016, 15,4 % des Lévisiennes et Lévisiens vivaient seuls dans leur logement. À Lévis, les femmes sont plus nombreuses à vivre seules (8,5 %) que les hommes (6,9 %). Cette part est similaire au Québec, mais l'écart entre les deux sexes est un peu plus important à Lévis. Le nombre de personnes vivant seules a crû de 8,5 % à Lévis entre 2011 et 2016, alors qu'il a progressé de 4,7 % au Québec.

Pourcentage de la population vivant seule

	2011	2016
Lévis	14,2 %	15,4 %
Le Québec	16,9 %	17,7 %





Fiche 4

Déterminant : RELATIONS SOCIALES

Composante : Mieux-être social

Ensemble d'interactions et de liens culturels et sociaux entre des personnes et des groupes de personnes au sein d'une communauté sur un territoire donné.

EXCLUSION
SOCIALE ET
ISOLEMENT



5 %

de la population de Chaudière-Appalaches est insatisfaite de sa vie sociale (2014).

8 %

de la population québécoise de 15 ans et plus mentionne n'avoir aucun ami (2013). Ce taux atteint 20 % chez les 65 ans et plus.

23 %

de la population québécoise a déclaré avoir subi de la discrimination au cours des cinq dernières années (2013).

17 %

de la population québécoise de 15 ans et plus possède un réseau social formé d'au moins 9 amis proches (2013).

37 %

des élèves du secondaire ont été victimes d'intimidation (2011)

5 %

Des adolescentes et adolescents du secondaire estiment avoir un soutien social faible de leurs amis.



MIXITÉ SOCIALE



2,7 %

de la population est immigrante (2016).

2,2 %

de la population appartient à un groupe de minorités visibles (2016).

0,9 %

de la population lévisienne est d'identité autochtone (2016).

97,7 %

ont le français comme langue maternelle (2016).

17,5 %

sont âgés de 65 ans et plus (2016).

35,2 %

sont bilingues (anglais-français)

SENTIMENT
D'APPARTENANCE

57 %

de la population âgée de 12 ans et plus de Chaudière-Appalaches ont un sentiment d'appartenance très fort à leur communauté.

INDICATEURS À DÉVELOPPER

- ✓ Nombre et qualité des lieux de rencontre sur le territoire.

BON À SAVOIR

Une nouvelle enquête québécoise sur la santé des jeunes du secondaire paraîtra en novembre 2018.



FAITS SAILLANTS → RELATIONS SOCIALES

- Le nombre de personnes vivant seules est similaire à Lévis et au Québec. Ce nombre est en croissance, et ce, davantage à Lévis.
- Lévis et la province montrent un taux semblable de personnes insatisfaites de leur vie sociale.
- La proportion est également similaire quant au nombre de personnes âgées de 65 ans et plus.
- Une faible proportion de personnes immigrantes est établie à Lévis par rapport à la moyenne provinciale; la majorité est d'origine européenne.
- Il y a peu d'autochtones à Lévis et aucune langue autochtone n'est parlée par ces derniers.
- La presque totalité des Lévisiennes et Lévisiens parle uniquement le français à la maison. Cette part est plus faible au Québec.

1 – EXCLUSION SOCIALE ET ISOLEMENT^{2, 3, 4, 5}

Au Québec, en 2013, environ 8 % de l'ensemble de la population de 15 ans et plus mentionnait n'avoir aucun ami. Cette proportion croît significativement avec l'âge, passant d'environ 2 % chez la population de 25 à 44 ans à près de 20 % chez les 65 ans et plus. Les hommes sont, en proportion, plus nombreux que les femmes à n'avoir aucun ami (9 % contre 7 %). En Chaudière-Appalaches, 5 % de la population n'est pas satisfaite de sa vie sociale, 5,4 % dans le réseau local de service (RLS) d'Alphonse-Desjardins. Cette part est de 5,8 % au Québec.

Au Québec, en 2013, près d'une personne sur cinq possédait un réseau social formé d'au moins neuf amis proches. Les jeunes de moins de 25 ans sont les plus nombreux, en proportion, à détenir un réseau aussi vaste (33 %).

Au Québec, près du quart de la population de 15 ans et plus a déclaré avoir subi de la discrimination au cours des cinq dernières années (23 %), et ce, sans égard au motif perçu par la victime. Elle peut être vécue (en ordre d'importance) à cause de facteurs ethnoculturels, de l'apparence physique, de l'âge, du sexe, d'une incapacité physique ou mentale ou de l'orientation sexuelle. Les contextes de discrimination les plus fréquents sont dans l'environnement de travail (49 %) et lors de services reçus (44 %) dans les magasins, les restaurants ou les banques.

Les femmes sont proportionnellement plus nombreuses à subir de la discrimination. À titre d'exemple, près d'une Québécoise sur dix a subi de la discrimination basée sur le seul fait qu'elle soit une femme (9 %). La proportion masculine est pour sa part d'environ 2 %. Le groupe d'âge le plus touché par la discrimination est celui des jeunes de 15 à 24 ans (21 %).

Au secondaire, globalement pour le Québec, 37 % des élèves ont été victimes de violence à l'école ou sur le chemin de l'école (36 %) ou encore de cyberintimidation (5 %) en 2011. Les garçons (43 %) sont davantage victimes que les filles (31 %), et ce phénomène est plus fréquent au début du secondaire (46 %) qu'à la fin (27 %).

Plus spécifiquement, les élèves victimes de violence se sont notamment faits souvent ou quelques fois crier des injures, menacer, frapper, voler ou autre. En ce qui concerne la cyberintimidation, les filles (7 %) y sont plus exposées que les garçons (3,9 %).

En ce qui a trait au soutien social des élèves du secondaire. En 2011, 3 % mentionnaient avoir un soutien social faible de leur environnement familial, 5 % estimaient avoir un soutien social faible de leurs amis et 9 % considéraient avoir un soutien social faible de leur environnement scolaire.

2 – MIXITÉ SOCIALE⁴

La population lévisienne compte 2,7 % d'immigrants, ce qui représente 3 735 personnes. Dans l'ensemble, 36,5 % viennent d'Europe, 24,5 % des Amériques, 22,4 % d'Afrique et 16,2 % d'Asie. Entre 2011 et 2016, 950 personnes immigrantes se sont ajoutées à Lévis. De ce nombre, près de la moitié (47,4 %) provenait de l'Afrique.

Les résidants appartenant à un groupe de minorité visible forment 2,2 % de la population lévisienne. Au Québec, la part de ce groupe dans la population est de 13 %.

La population de Lévis compte 0,9 % de personnes d'identité autochtone, ce qui représente 1 250 personnes. Ils ne parlent toutefois aucune langue autochtone. Au Québec, 2,3 % de la population est d'identité autochtone, ce qui représente 182 890 personnes. Parmi les Autochtones au Québec en 2016, 50,7 % étaient des Premières Nations, 37,9 % étaient métis et 7,6 % étaient Inuits.

Le français est la langue maternelle de 97,7 % des Lévisiennes et Lévisiens (c. 79,1 % au Québec) et il est parlé par 98,7 % de la population lévisienne (c. 86,1 % au Québec). 92,6 % parlent uniquement le français à la maison (c. à 70,3 % au Québec).

Aussi, le taux de bilinguisme anglais-français est de 35,2 % à Lévis, alors qu'il est de 44,5 % au Québec.

À Lévis, 17,5 % des résidants sont âgés de 65 ans et plus; cette part a augmenté de 33,3 % entre 2011 et 2016. Au Québec, 18,3 % sont âgés de 65 ans et plus; cette part a progressé de 18,9 % de 2011 à 2016.

Pourcentage de la population selon certaines caractéristiques en 2016

	Lévis	Ensemble du Québec
Immigrants	2,7 %	13,7 %
Minorités visibles	2,2 %	13,0 %
Autochtones	0,9 %	2,3 %
Français parlé à la maison (uniquement)	92,6 %	70,3 %
Bilinguisme (français-anglais)	35,2 %	44,5 %
Personnes âgées de 65 ans et plus	17,5 %	18,3 %

3 – SENTIMENT D'APPARTENANCE¹

En 2013, 58 % des Québécoises et des Québécois âgés de 12 ans et plus montraient un très fort sentiment d'appartenance à leur communauté locale. En Chaudière-Appalaches, ce sentiment correspond à 57 %. Les femmes (59,1 %) ont un plus grand sentiment d'appartenance que les hommes (54,8 %), alors qu'il n'y a pas de différence entre les sexes au Québec. Les 12 à 19 ans sont les plus attachés à leur communauté, surtout en Chaudière-Appalaches. Dans cette région, les 35 à 44 ans sont les moins attachés à la communauté, alors que ce sont les 20 à 34 ans au Québec.



Fiche 5

Déterminant : VIE COMMUNAUTAIRE, LOISIR,
 SPORTS, ARTS, CULTURE

Composante : Mieux-être social

Une communauté désigne un groupe social constitué de personnes partageant des caractéristiques communes relativement au mode de vie, à la culture, aux loisirs, etc.

PARTICIPATION



20,5 %

des citoyennes et citoyens âgés de 15 ans et plus de Chaudière-Appalaches ont participé à des cours ou à des ateliers d'art ou de culture en 2014.

77,9 %

de ces ateliers étaient dispensés par une entreprise ou un professeur privé.

8 180

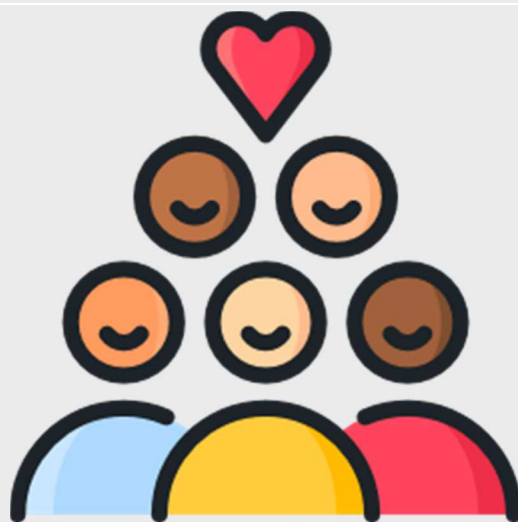
inscriptions aux activités sportives dispensées par la ville en 2017.

IMPLICATION



32,1 %

De la population québécoise âgées de 15 ans et plus effectuant du bénévolat en 2013.



QUALITÉ DE VIE



93,8 %

des résidentes et des résidents de Chaudière-Appalaches étaient satisfaits ou très satisfaits à l'égard de la vie en 2013.

87 %

sont satisfaits des services municipaux.

91 %

estiment que Lévis est une ville dynamique.

79 %

sont d'avis que Lévis se développera et deviendra plus prospère d'ici 5 ans.

ACCESSIBILITÉ



10

bibliothèques sur le territoire en 2017.

12,3 %

taux d'occupation des salles de cinéma en Chaudière-Appalaches en 2016.

67,2 %

taux d'occupation de l'assistance payante aux salles de spectacles en Chaudière-Appalaches en 2015.

15 000

personnes vont voir une exposition culturelle parmi la quarantaine présentées chaque année.

INDICATEURS À DÉVELOPPER

- ✓ Taux de satisfaction par rapport à la qualité de vie.
- ✓ Part de la population membre d'un club, d'une association, d'un regroupement, etc.
- ✓ Degré de proximité des installations

BON À SAVOIR

Selon le palmarès MoneySense 2017, Lévis se situe au 1^{er} rang au Québec, au 3^e rang au Canada pour sa qualité de vie parmi les villes de plus de 100 000 habitants et au 10^e rang des meilleures villes où vivre au Canada.



FAITS SAILLANTS → VIE COMMUNAUTAIRE, LOISIR, SPORT, ART, CULTURE

- En Chaudière-Appalaches et au Québec, un cinquième de la population s'adonne à des cours artistiques.
- Les Lévisiennes et Lévisiens sont plus satisfaits à l'égard de leur ville que les autres citoyens de villes de plus de 150 000 habitants.

- Par rapport à la moyenne provinciale, il y a moins de salles de spectacle et d'établissements cinématographiques en Chaudière-Appalaches
- Moins de personnes sont desservies par une bibliothèque en Chaudière-Appalaches que dans l'ensemble du Québec.

1 – PARTICIPATION^{1, 7}

En Chaudière-Appalaches, 20,5 % des citoyens âgés de 15 ans ou plus ont participé à des cours ou à des ateliers d'art ou de culture en 2014. Il n'y a pas de différence avec l'ensemble du Québec.

Les disciplines les plus populaires chez les personnes âgées de 15 ans ou plus sont les arts plastiques et la musique, qui représente 32,6 % et 30,6 % respectivement pour la MRC. Ces proportions divergent de celles de l'ensemble du Québec. En effet, l'ensemble des Québécoises et des Québécois sont davantage attirés par les arts plastiques (42,9 %) que vers la musique (12,2 %).

Les participantes et participants aux activités artistiques en Chaudière-Appalaches sont plus enclins (77,9 %) que ceux de l'ensemble du Québec (51,9 %) à les suivre auprès d'une entreprise ou d'un professeur privé. Ils sont également plus disposés (13,9 %) que ceux de l'ensemble du Québec (9,9 %) à utiliser les services municipaux pour ces activités.

Les participants aux activités artistiques en Chaudière-Appalaches utilisent peu les organismes communautaires pour ce type de cours, alors que 17,7 % le font au Québec. Aussi, ils utilisent moins les institutions scolaires (8,2 %) que le Québec (28,9 %).

En ce qui concerne les activités sportives, 8 180 personnes ont participé à celles dispensées par la Ville en 2017.

Participation à des cours ou des ateliers d'art ou de culture au cours des 12 derniers mois

	Non	Oui
Chaudière-Appalaches	79,5 %	20,5 %
Le Québec	80,7 %	19,3 %

2 – QUALITÉ DE VIE^{2, 3, 4}

Les Lévisiennes et Lévisiens ont un haut taux de satisfaction à l'égard de leur ville. Ils ont une bonne image de la ville (95 %), la jugent dynamique (91 %) et innovante (82 %). Les femmes sont plus nombreuses que les hommes à croire que leur ville innove (90 % contre 72 %).

Les Lévisiennes et Lévisiens (87 %) sont plus satisfaits des services municipaux offerts que la norme des municipalités de 150 000 habitants et plus (76 %). Pour ce qui est de l'offre commerciale, la satisfaction est similaire. Pour les cinq prochaines années, 79 % des Lévisiennes et Lévisiens sont d'avis que leur ville se développera et deviendra plus prospère, contre 46 % chez les autres villes. Les propriétaires sont beaucoup plus optimistes que les locataires quant au développement et à la prospérité de Lévis (83 % contre 68 %).

En 2013, une très forte majorité (93,8 %) de la population de Chaudière-Appalaches âgée de 12 ans et plus était satisfaite ou très satisfaite à l'égard de la vie. Il en était de même pour le Québec (93,3 %). Il n'existait pas de différences entre les sexes. Les 12 à 34 ans ont un taux de satisfaction plus élevé que les autres groupes d'âge, tant au Québec que dans la MRC. Il n'y a pas eu de variation entre 2007 et 2013.

En ce qui concerne le taux de stress perçu par les personnes âgées de 15 et plus, 23,8 % des résidents de la MRC disent vivre un stress assez intense, ce qui ne diffère pas du Québec (25,9 %).

Taux de satisfaction général envers la ville

	Lévis	Autres villes*
Services municipaux	87 %	76 %
Offre commerciale	82 %	79 %
Optimisme face à l'avenir de la ville	79 %	46 %

* Villes de 150 000 habitants et plus

3 – IMPLICATION⁵

Au Québec, 32,1 % de la population âgée de 15 ans et plus effectuent du bénévolat en 2013.

En 2013, 58 % des Québécoises et Québécois étaient membres ou participants d'un groupe, d'un organisme ou d'une association.

4 – ACCESSIBILITÉ^{6, 7}

En 2016, Chaudière-Appalaches comptait cinq établissements de cinémas, dont 2 à Lévis, lesquels connaissaient un taux d'occupation de 12,3 % pour un prix d'entrée moyen de 7 \$. La moyenne de salles par région au Québec se chiffrait à 12 établissements avec un taux d'occupation de 10,45 % avec un prix d'entrée de 7,84 \$. Alors que le nombre d'établissements de cinéma a diminué de 4,9 % au Québec entre 2012 et 2016, il est demeuré le même en Chaudière-Appalaches.

En 2016, il y avait 27 salles d'arts de la scène, affichant un taux d'occupation de 74,7 % avec un prix d'entrée moyen de 28 \$. La moyenne de salles par région au Québec est de 64 établissements. Le taux d'occupation moyen est de 67,6 % pour un prix d'entrée moyen de 34,80 \$. Alors que le nombre d'établissements en arts de la scène a diminué de 13 % au Québec entre 2012 et 2016, il n'a régressé que de 3,6 % en Chaudière-Appalaches.

La population totale desservie par une bibliothèque affiliée ou autonome est de 88,8 % en Chaudière-Appalaches. Cette part est supérieure au Québec (96,1 %).

La Ville de Lévis dispose d'un réseau de 10 bibliothèques fréquentées annuellement par 50 000 personnes abonnées, soit 34,9 % de sa population. On dénombre 274 948 entrées dans le réseau des bibliothèques ainsi que 977 563 documents empruntés.

	Chaudière-Appalaches	Le Québec
Nombre d'établissements de cinémas	5	100
Nombre de salles en arts de la scène	27	547
Population totale desservie par une bibliothèque	88,8 %	96,1 %



Fiche 6

Déterminant : ÉGALITÉ FEMMES-HOMMES

Composante : Mieux-être social

Possibilité pour les femmes et pour les hommes d'être à égalité des chances dans tous les domaines de la vie quotidienne, privée, professionnelle et citoyenne. C'est notamment le fait d'avoir les mêmes avantages à compétences et postes égaux, peu importe le sexe.

PARTAGE DES RESPONSABILITÉS



19,6 74

heures d'absence au travail moyen pour des raisons d'obligations personnelles ou familiales durant l'année chez les Québécoises et Québécois (2016).

25,8 % 34,2 %

des parents québécois d'enfants de 0 à 5 ans occupant un emploi salarié qui ont souvent ou toujours l'impression de ne pas consacrer assez de temps à leurs enfants (2015).

7,5 % 25,9 %

taux d'insatisfaction du partage des tâches domestiques (2015).

2,5 3,7

heures par jour consacrées en moyenne aux activités domestiques chez les Québécoises et Québécois (2010).

23,80 \$ 21,37 \$

salaires horaires moyens en Chaudière-Appalaches (2016).

DISPARITÉS SALARIALES



6,4 % 4,4 %

taux de chômage en Chaudière-Appalaches (2016).

68,8 % 61,4 %

taux d'activité en Chaudière-Appalaches (2016).

34,4 32,1

heures de travail hebdomadaires habituelles au Québec (2016).



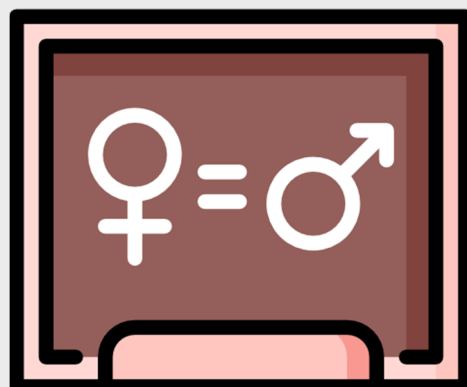
PARTICIPATION DES FEMMES AUX INSTANCES DÉCISIONNELLES

31,4 %

taux moyen de féminité dans les instances décisionnelles en Chaudière-Appalaches (2014)

LÉGENDE

Hommes en bleu foncé
Femmes en bleu pâle



VIOLENCE



526,2 558,7

taux de victimisation de violence des adultes en Chaudière-Appalaches (2011)*

63,1 284,0

taux de victimisation de violence conjugale des adultes en Chaudière-Appalaches (2011)*

BON À SAVOIR

Taux d'activité : nombre de personnes actives sur le marché du travail exprimé en pourcentage de la population âgée de 15 ans et plus.

Taux de chômage : nombre de chômeurs exprimé en pourcentage de la population active dans ce groupe.

*Taux de victimisation pour 100 000 personnes de même sexe.



FAITS SAILLANTS → ÉGALITÉ FEMMES-HOMMES

- Les femmes accordent plus de temps aux tâches domestiques et familiales que les hommes.
- Le taux de chômage est plus faible chez les femmes et sa durée est plus courte que celle des hommes.
- Le salaire horaire moyen des femmes équivaut à 90 % de celui des hommes.
- Les femmes sont peu présentes dans les instances décisionnelles au Québec et le sont encore moins en Chaudière-Appalaches.
- Le taux de victimisation est plus élevé chez les femmes que chez les hommes.
- Plus de 80 % des victimes d'agression en contexte conjugal sont des femmes.

1 – PARTAGE DES RESPONSABILITÉS FAMILIALES ET DOMESTIQUES^{1, 2, 3}

En 2016, au Québec, les travailleurs (femmes et hommes confondus) ont manqué en moyenne 46,5 heures pour obligations personnelles ou familiales durant l'année. Ce nombre d'heures a peu varié depuis 2006. Les femmes s'absentent 3,8 fois plus souvent que les hommes pour ces raisons.

En 2010, 90,5 % des femmes et 79,1 % des hommes déclaraient accorder du temps aux activités domestiques. Le temps que les femmes y consacrent quotidiennement a légèrement diminué (- 7,5 %) depuis 2005, tandis que celui des hommes a augmenté de 19 %. Entre 1992 et 2005, les femmes consacraient 4 heures par jour à ces activités, alors qu'elles y consacraient 3,7 heures en 2010. Pour la même période, les hommes allouaient en moyenne 2,5 heures par jour à ces tâches, alors qu'ils y consacraient 2,1 heures par jour en 1992.

Chez les couples québécois ayant des enfants de 4 ans ou moins, la tendance du temps accordé aux tâches domestiques et aux soins des enfants est à la hausse pour les deux sexes. En 2010, les femmes y consacraient en moyenne 5,4 heures par jour, comparativement à 4,8 heures en 2005. Chez les hommes, la participation aux soins des enfants et aux tâches domestiques est passée, en 5 ans, de 3,3 à 4,2 heures par jour.

En 2015, au Québec, 25,9 % des mères d'enfants de 0 à 5 ans étaient insatisfaites du partage des tâches domestiques et 14,2 % du partage des tâches liées aux soins et à l'éducation des enfants. Ces proportions sont nettement supérieures à celles des pères.

Taux d'insatisfaction quant au partage des tâches, selon le sexe au Québec (2015)

	Hommes	Femmes
Tâches domestiques	7,5 %	25,9 %
Tâches liées aux enfants	3,8 %	14,2 %

Temps moyen journalier accordé aux tâches domestiques et familiales chez les couples ayant des enfants de quatre ans ou moins au Québec (2010)

	2005	2010
Hommes	3,3 h	4,2 h
Femmes	4,8 h	5,4 h

2 – DISPARITÉS D'EMPLOI ET DISPARITÉS SALARIALES^{3, 4, 5}

Les femmes affichent, en 2016, un taux de chômage moins élevé que les hommes, soit 6 % comparativement à 8,1 %. En Chaudière-Appalaches, ce taux est de 4,4 % chez les femmes et de 6,4 % chez les hommes. En 2011, il était de 3,8 % et de 5,3 % respectivement. La durée moyenne du chômage en 2016 était de 19 semaines chez les femmes et de 22,7 semaines chez les hommes. À titre comparatif, cette durée était de 14,9 et de 17,7 semaines respectivement en Chaudière-Appalaches.

En 2016, le taux d'activité des femmes était de 60,7 % pour les Québécoises et de 68,6 % pour les Québécois. Ce taux n'a pas beaucoup varié au cours des 5 dernières années pour les deux sexes. En Chaudière-Appalaches, il était de 61,4 % pour les femmes et de 68,8 % pour les hommes.

Les femmes salariées âgées de 15 ans ou plus occupent un emploi à temps plein dans une proportion de 75,2 %, comme 87,8 % de leurs homologues masculins. Chez les femmes salariées, il est 2 fois plus probable d'occuper un emploi à temps partiel que chez les hommes. Pour la région de Chaudière-Appalaches, 74 % des femmes occupent un travail à temps plein contre 89 % des hommes.

En 2016, le salaire hebdomadaire moyen des Québécoises travaillant à temps plein correspondait à 88,6 % de celui des hommes. De 2000 à 2016, cet écart entre les deux salaires a diminué de 10,2 points de pourcentage. Les femmes touchent aujourd'hui en moyenne 22,74 \$/heure, par rapport à 25,67 \$/heure pour les hommes. En Chaudière-Appalaches, les femmes gagnent près du 9/10 du salaire horaire des hommes, soit 21,37 \$ contre 23,80 \$.

Ratio du taux d'activité des femmes par rapport aux hommes*

	2011	2016
Chaudière-Appalaches	86 %	89 %
Ensemble du Québec	88 %	88 %

Ratio du taux de chômage des femmes par rapport aux hommes*

	2011	2016
Chaudière-Appalaches	72 %	68 %
Ensemble du Québec	82 %	74 %

Ratio du salaire horaire des femmes par rapport aux hommes*

	2011	2016
Chaudière-Appalaches	91 %	90 %
Ensemble du Québec	80 %	89 %

* Les tableaux doivent être lus de la manière suivante : le taux ou le salaire des femmes équivaut à X % de celui des hommes.

3 – FÉMINITÉ DANS LES INSTANCES DÉCISIONNELLES⁶

En 2014, le taux de féminité dans les instances décisionnelles était de 38,1 % au Québec et de 31,4 % en Chaudière-Appalaches. Une part plus importante de femmes se trouve en culture et en santé et services sociaux, et ce, dans une plus forte mesure en Chaudière-Appalaches (56,4 %) qu'au Québec (51,2 %).

4 – VIOLENCE³

En 2011, 31 376 Québécoises et 29 580 Québécois âgés de 18 ans et plus ont été victimes d'infractions contre la personne, ce qui correspond, à des taux de victimisation pour 100 000 personnes du même sexe de 958,0 chez les femmes en comparaison à 931,0 chez les hommes. Chez les adultes québécois des deux sexes, les voies de fait forment la catégorie la plus importante. Chez les mineurs québécois, ce taux est de 935,2 et de 903,0 respectivement. En Chaudière-Appalaches, il correspond à 558,1 chez les femmes en comparaison de 526,2 pour les hommes. Chez les mineurs de la région, ce taux est de 627,5 contre 643,1 respectivement. La région est celle qui comporte le moins de victimes au Québec.

Pour toutes les catégories d'infractions commises en contexte conjugal, les Québécoises demeurent nettement plus vulnérables que les Québécois. Elles représentent 81,2 % des victimes. Ainsi, chez les 12 ans et plus, le taux de victimisation atteint 444,0 pour les femmes et 105,6 pour les hommes. De plus, leur conjoint, ex-conjoint ou petit ami réalise presque autant d'actes criminels de violence envers elles que les autres agresseurs puisque 47,5 % des Québécoises adultes victimes d'infractions contre la personne le sont en contexte conjugal. C'est dans la région de Chaudière-Appalaches que les femmes courent le moins de risques de subir ces méfaits.



Fiche 7

Déterminant :

EMPLOI, RÉMUNÉRATION ET SOURCES DE REVENU

Composante : Vitalité économique

L'emploi définit l'exercice d'une profession dans le cadre d'une activité rémunérée par un salaire ou des honoraires. Une rémunération correspond à une somme d'argent payée en échange d'un travail ou d'un service. Les sources de revenus sont réparties dans cinq catégories : salaires et traitements, revenu d'un travail autonome, transferts gouvernementaux, revenus de placements et autres revenus.

TAUX DE CHÔMAGE ²

4,1 %

Femmes : 3,3 %
Hommes : 4,9 %

REVENU - 2015 ²

35 055 \$

Revenu après impôt médian
des particuliers âgés de 15
ans et plus.

62 634 \$

Revenu après impôt médian
des ménages présents sur le
territoire de la Ville de Lévis.

33 377 \$

Revenu après impôt médian
des ménages comptant une
seule personne

10 345

Ménages ayant un revenu
total inférieur à 35 000 \$
en 2015 (17 % des
ménages). ²

ÉCART DE REVENU SELON LE SEXE ³

20.8 %

Écart entre le salaire total
médian des hommes (39 174 \$)
et celui des femmes (31 028 \$)
à Lévis (15 ans et plus) en 2015.



TAUX DE TRAVAILLEURS ³

81,9 %

Taux de travailleurs de
25-64 ans parmi les
particuliers ayant produit
une déclaration de revenu.

TEMPS PLEIN ²

51 %

des travailleuses et
travailleurs ont travaillé
toute l'année à temps plein

FAIBLE REVENU ³

7,1 %

Population de Lévis
considérée comme ayant
un faible revenu (SFR)

BON À SAVOIR

En 2015, on comptait près de 64 000 travailleurs résidant à Lévis, ce qui représente un taux de travailleurs de 81,9%. ³

1 758 personnes ont eu recours à l'assurance emploi en 2014. ⁸

1 312 adultes ont reçu des prestations de l'aide financière de dernier recours en 2014. ⁸

19 % des entreprises lévisiennes emploient de la main d'œuvre immigrante au cours d'une année d'opération. ⁹ Les immigrantes et immigrants représentent environ 22 % des chômeurs en 2016. ⁶

Le secteur tertiaire (commerces et services) représente 78 % de tous les emplois, le secteur secondaire (construction et fabrication) 20 % et le secteur primaire (agriculture et forêt) 2 %. ⁵

INDICATEURS À DÉVELOPPER

✓ Niveau d'endettement des ménages lévisiens.



FAITS SAILLANTS → EMPLOI, RÉMUNÉRATION ET SOURCES DE REVENU

FAIBLE REVENU ²

- 5,1 % de la population de Lévis consacrerait une portion plus grande que la moyenne générale de leur revenu après impôt à la nourriture, au logement et à l'habillement.
- 7,1 % de la population de Lévis est considérée comme ayant un faible revenu après le rajustement pour la taille des ménages.

À faible revenu fondé sur la mesure de faible revenu après impôt	2015
Lévis	5,1 %
Ensemble du Québec	9,2 %

À faible revenu fondé sur les seuils de faible revenu après impôt	2015
Lévis	7,1 %
Ensemble du Québec	14,6 %

REVENU MÉDIAN (après impôt) ²

Le revenu après impôt médian des particuliers est plus élevé à Lévis (35 055 \$) que celui de l'ensemble du Québec (29 535 \$). Il s'agit d'un écart de 5 520 \$.

Revenu total médian (\$) - 2015	2015
Lévis	35 055 \$
Chaudière-Appalaches	30 657 \$
Ensemble du Québec	29 535 \$

SOURCES DE REVENU

Composition du revenu total en 2015 dans les ménages privés	Lévis	Hommes	Femmes
Revenu total moins les transferts gouvernementaux	87,3	90,7	82,9
Revenu du marché /d'emploi (%)	71,3	72,9	69,2
Transferts gouvernementaux (%)	12,7	9,3	17,1

TAUX D'EMPLOI ²

À Lévis, 66,7 % de la population en âge de travailler occupent un emploi comparativement à 59,5 % pour l'ensemble du Québec. Le taux d'emploi des hommes est de 69,2 % et celui des femmes de 64,3 %.

Population de 15 ans et plus avec un revenu d'emploi (%)	2016
Lévis	66,7 %
Ensemble du Québec	59,5 %

Familles à faible revenu ⁷

Données 2014 en %	Lévis	Chaudière-Appalaches
Familles à faible revenu	2,9	3,8
Familles comptant un couple	1,7	
Sans enfants	2,1	
Avec 1 enfant	1,5	
Avec 2 enfants	0,8	
Avec 3 enfants et plus	1,7	
Familles monoparentales	12,3	
Avec 1 enfant	11,1	
Avec 2 enfants	12,8	
Avec 3 enfants et plus	17,1	

INDICATEURS DU MARCHÉ DU TRAVAIL

	Lévis	Chaudière-Appalaches
Taux d'activité (février 2017)	71,4 %	63,5 %
Taux d'emploi (février 2017)	-	60,5 %
Taux de chômage (février 2017)	4,5 %	4,7 %

*Le taux d'emploi de la Ville de Lévis en 2011 était de 68,5 % comparativement à 65,9 % pour Chaudière-Appalaches.

INTENTIONS D'EMBAUCHE ⁹ – 2014-2015

- Environ 48 % des embauches effectuées au cours d'une année sont liées à des remplacements définitifs et 27 % sont liées à la création de nouveaux postes.

Nombre d'employés que l'on prévoit embaucher selon la taille de l'établissement	2015
5 à 19 employés	2,5
20 à 49 employés	4,2
50 à 99 employés	10,5
100 employés ou plus	46,6

Pour 5 236 embauches prévues, 2 120 embauches sont pour des postes saisonniers. Ces emplois saisonniers représentent 40 % des embauches.

ENDETTEMENT ^{1, 4}

Le ratio dette-actif (RDA) d'un ménage devrait se situer en deçà de 0,8. Au Québec, en 2017, 10 % de la population se trouvent en « zone d'inconfort » (ratio entre 0,8 et 2) et 3 % des ménages affichent un ratio supérieur à 2, soit en « zone critique ».



Fiche 8

Déterminant : QUALITÉ DE L'EMPLOI

Composante : Vitalité économique

Il y a neuf principales dimensions essentielles à la lecture de la qualité d'emploi : la rémunération, les congés, les régimes de retraite, les assurances collectives, les heures de travail, les horaires de travail, la stabilité, la qualification de même que les conditions physiques et psychologiques du travail.

REVENU PLUS ÉLEVÉ ¹

12,4 %



des travailleurs âgés de 15 ans et plus avaient un revenu supérieur à 80 000 \$ en 2015.

FORMATION ⁴

84,1 %

des entreprises du territoire offraient des activités de formation en 2013.

TRAVAIL AUTONOME ⁵

7 180

travailleurs autonomes comparativement à 72 265 travailleurs salariés en 2016

CROISSANCE DES SALAIRES ²

0,7 %

croissance annuelle des salaires horaires au Québec en avril 2017.

BESOIN EN MAIN-D'ŒUVRE ³

37 500

besoin de main-d'œuvre estimé entre 2013 et 2017 en Chaudière-Appalaches :
Croissance : 5 000
Remplacement liés à la retraite : 32 500

STATUT D'EMPLOI ⁷

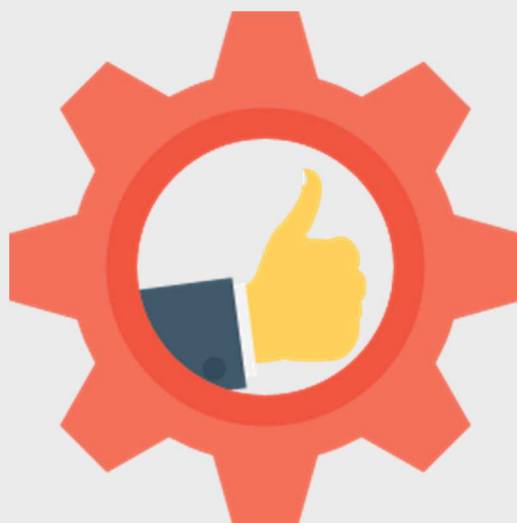
86,1 %



des emplois au Québec sont des emplois permanents. Le taux d'emploi temporaire est de 13,9 %.

INDICATEURS À DÉVELOPPER

- ✓ Accès à un horaire flexible
- ✓ Accès à une banque de temps
- ✓ Sentiment d'accomplissement / bonheur au travail
- ✓ Possibilités d'avancement



COUVERTURE SYNDICALE ⁷

38,6 %

des emplois salariés sont syndiqués au Québec

SAISONNALITÉ ⁶

37,6 %

des entreprises sont affectées par les variations de personnel durant l'année en raison de la saisonnalité.
Période de variation :

Printemps : 6,8 %
Été : 15,8 %
Automne : 14,7 %
Hiver : 62,8 %



TEMPS PARTIEL ⁷

19,1 %

des personnes en emploi travaillent à temps partiel. Les employés à temps partiel travaillent habituellement moins de 30 heures par semaine.

BON À SAVOIR

En 2015, Lévis se classait au 8^e rang des MRC du Québec pour le revenu d'emploi médian le plus élevé (46 678 \$). ⁵

Avec un taux de 81,9 %, Lévis se situait au 10^e rang en 2015 pour le plus haut taux de travailleurs âgés entre 25 et 64 ans. ⁵

En 2014, Lévis affichait le taux de faible revenu des familles le moins élevé de la région (2,9 %). ⁶

Le Québec comptait environ 555 555 emplois autonomes en 2016, ce qui représente 13,4 % de l'emploi total au Québec. ⁷



FAITS SAILLANTS - QUALITÉ DE L'EMPLOI

QUALITÉ DE L'EMPLOI ⁸

Entre 1997 et 2011, la part d'emplois de qualité faible a diminué de façon appréciable dans la région, passant de 42 % à 33 %. Toutefois, celle-ci demeure plus forte que celle observée dans l'ensemble du Québec.

Emplois de qualité faible	Qualité faible		Qualité élevée	
	1999	2011	1999	2011
Femmes				
Ensemble du Québec	42,4	33,5	26,0	31,6
Chaudière-Appalaches	48,6	36,1	22,0	28,7
Hommes				
Ensemble du Québec	32,6	25,9	26,8	31,6
Chaudière-Appalaches	36,6	29,3	25,4	31,0

TEMPS PLEIN, TEMPS PARTIEL ¹

Selon le recensement de 2016, 51,1 % des Lévisiennes et Lévisiens en emploi ont travaillé toute l'année à temps plein et 48,9 % ont travaillé une partie de l'année et/ou à temps partiel. Au Québec, c'est 47,3 % qui ont travaillé à temps plein contre 52,7 % à temps partiel.

En 2013, chez la main d'œuvre immigrante, on comptait 84 % de travailleurs immigrants permanents, 10 % de travailleurs immigrants temporaires et 6 % de travailleurs immigrants saisonniers.

ASPECT IMPORTANT D'UN EMPLOI ¹⁰

Selon l'enquête auprès des travailleurs québécois réalisée en 2014, l'aspect le plus important à l'égard de ce qu'ils attendent d'un emploi est, pour 23 % des répondantes et répondants, la sécurité d'emploi.

	Secteur public	Secteur privé	OBNL
Sécurité d'emploi	32 %	17 %	24 %
La possibilité d'accommoder les exigences du travail avec les exigences de la vie personnelle et familiale	14 %	22 %	36 %
Le salaire	16 %	21 %	5 %
La possibilité d'utiliser pleinement mes compétences	12 %	17 %	14 %
La possibilité d'apprendre et de me développer sur le plan professionnel	14 %	7 %	10 %
La possibilité de contribuer au succès de l'entreprise	5 %	8 %	9 %
La possibilité d'avoir une promotion, de gravir les échelons	5 %	6 %	2 %
La possibilité d'avoir un emploi différent de même niveau	1 %	1 %	1 %

Parmi les raisons les plus évoquées pour démissionner, sont mentionnées le salaire (24 %), les faibles possibilités d'avancement (21 %), le mauvais climat de travail (20 %) et le manque de reconnaissance (19 %).¹⁶

SITUATION DE L'EMPLOI ⁹ – 2014-2015

À Lévis, 44 % des emplois se trouvent dans les établissements de 100 employés ou plus. Dans les établissements de cinq employés ou plus, 23 % travaillent en production et 29 % travaillent dans les services gouvernementaux.

Type de travail	Lévis	Secteur d'activité	Lévis
Production	23 %	Services gouvernementaux	29 %
Vente et services	17 %	Service à la consommation	24 %
Techniciens	15 %	Services à la production	24 %
Métiers	15 %	Construction	13 %
Professionnels	13 %	Manufacturier	9 %
Bureau	6 %	Primaire	1 %
Cadres	8 %		
Superviseurs	3 %		

TRAVAIL AUTONOME ⁹

Au Québec, entre 1975 et 2015, le travail autonome a augmenté d'environ 85 % chez les hommes et d'à peu près 210 % chez les femmes. Par ailleurs, plus on avance en âge, plus le pourcentage de travailleurs autonomes augmente.

À Lévis, en 2016, on comptait 7 180 travailleuses et travailleurs autonomes, soit 9 % de la population active âgée de 15 ans et plus.¹

C'est dans le secteur des services aux entreprises que l'on retrouve le plus de travailleuses et travailleurs autonomes (22,4 % contre 12,6 % pour la région).

MOYENS D'ATTRACTION ET DE RÉTENTION

Moyens d'attraction ou de rétention utilisés par les entreprises lévisiennes	Pourcentage
Horaires flexibles	66,3 %
Nombre d'heures minimal assuré	59,2 %
Assurance collective	55,8 %
Mesure de conciliation travail-famille	52,3 %
Programme d'avantages sociaux	47,4 %
Programme d'accueil et d'intégration	43,5 %
Club social	31,4 %
Fonds de pension	28,5 %



Fiche 9

Déterminant : ÉQUILIBRE VIE PROFESSIONNELLE
 ET VIE PERSONNELLE

Composante : Vitalité économique

Les employeurs peuvent favoriser un équilibre entre la vie professionnelle et la vie personnelle en encourageant l'adoption de pratiques de travail souples et favorables aux familles et aux individus. La mise en place de mesures de conciliation travail-famille peut permettre, non seulement d'améliorer la qualité de vie des travailleuses et travailleurs mais aussi, d'appuyer les activités bénévoles des employés et favoriser leur engagement communautaire.

MESURES DE CONCILIATION
 TRAVAIL-FAMILLE ²

52,3 %

des entreprises auraient
 procédé à la mise en place
 de mesures conciliation
 travail-famille.



DIFFICULTÉ À ACCORDER
 SES HORAIRES ³

9 %

de la population de 15 ans et
 plus qui éprouve des
 difficultés à accorder ses
 horaires de travail avec ses
 engagements sociaux et

LIEU DE TRAVAIL ⁴

53,6 %

des Lévisiennes et Lévisiens
 travaillent sur le territoire
 de la ville en 2016.



FAMILLES MONOPARENTALES ¹

14 %

de familles monoparentales.

Lévis compte environ 5 860
 familles monoparentales dont
 1 710 sont composées d'un
 parent masculin et 4 150 d'un
 parent féminin.



DURÉE DES TRAJETS ⁷

22 minutes

Médiane de la durée du trajet
 « domicile - lieu de travail »
 pour la population active
 occupée à Lévis en 2016.

Durée du trajet domicile-lieu de travail en 2016 : ¹

- Moins de 15 minutes : 29,5 % de la population active
- 15 à 29 minutes : 38,8 % de la population active
- 30 à 44 minutes : 21,6 % de la population active
- 45 à 59 minutes : 6,4 % de la population active
- 60 minutes et plus : 3,7 % de la population active

PROCHES AIDANTS ⁵

25 %

des proches aidants
 occupent un emploi.

Selon l'Institut de la
 statistique du Québec, une
 personne sur quatre au
 Québec est proche aidante.



INDICATEURS À DÉVELOPPER

- ✓ Possibilité de travailler à domicile.
- ✓ Résidence à moins de 30 minutes du travail.
- ✓ Accès à une place en garderie à proximité de sa résidence ou de son lieu de travail.
- ✓ Accès à des congés payés pour raisons familiales.

BON À SAVOIR

On constate que les parents ayant un diplôme universitaire éprouvent plus de difficultés à concilier travail et famille que les parents ayant un diplôme de niveau secondaire ou collégial.⁸

Au moment de la réalisation de l'enquête sur les besoins de la main-d'œuvre pour la ville de Lévis en 2013, 8 % des entreprises n'ayant toujours pas de mesures de conciliation travail-famille ont affirmé vouloir en mettre en place au cours des mois suivant l'enquête.²



FAITS SAILLANTS → ÉQUILIBRE VIE PROFESSIONNELLE ET VIE PERSONNELLE

PROCHES AIDANTS ^{5, 6, 9}

Au Québec, en 2012, le quart de la population de 15 ans et plus est un proche aidant. En proportion, il y a davantage de femmes que d'hommes qui sont proches aidants (29 % contre 21 %). C'est aussi le cas parmi les personnes de 15 à 44 ans (25 % contre 17 %) et de 45 à 64 ans (40 % contre 30 %), alors que chez les 65 ans et plus, il n'y a pas de différence selon le sexe.⁹ 55 % des proches aidants d'âinés sont âgés de 45 à 64 ans.⁵

Un sondage a permis d'établir que les problèmes liés à la conciliation entre le travail et le rôle d'aidant avaient provoqué une augmentation, de moyenne à importante, des probabilités que les travailleuses et travailleurs s'absentent du travail (29 %), utilisent les avantages sociaux (25 %) et refusent une promotion (15 %), de même qu'une diminution de leur productivité au travail (25 %) et du nombre d'heures de disponibilité (23 %).⁶

Proportion de proches aidants (%) selon l'âge, Québec, 2012	Hommes	Femmes
15 ans et plus	21,4	28,6
15-44 ans	16,6	24,7
45-64 ans	29,9	39,7
65 ans et plus	17,4	18,1

PARENTS SALARIÉS ⁸

Environ la moitié des parents salariés ayant des enfants de 0 à 5 ans ont souvent ou toujours l'impression de courir toute la journée pour faire ce qu'ils ont à faire (50 %) et près de 37 % sont souvent ou toujours épuisés lorsqu'arrive l'heure du souper. Plus de la moitié (56 %) des parents n'ont jamais ou ont rarement suffisamment de temps libre pour eux, alors qu'environ 30 % des parents ont souvent ou toujours l'impression de ne pas avoir assez de temps pour leurs enfants. Un parent salarié sur cinq (21 %) mentionne que son travail a souvent ou toujours des répercussions sur sa vie familiale.

RÉSEAU DE SOUTIEN ⁸

On observe que la proportion de parents vivant un niveau plus élevé de conflit travail-famille augmente à mesure que diminue la disponibilité du soutien provenant de l'entourage (par exemple les grands-parents, les membres de la famille, les amis et collègues ou les voisins). En effet, cette proportion passe de 13% chez les parents pouvant fréquemment (souvent ou toujours) compter sur quatre ou cinq sources de soutien lorsque leur famille a besoin d'aide, à 23% chez ceux n'ayant aucune source ou une seule source de soutien de cette nature.

MESURES DE CONCILIATION TRAVAIL-FAMILLE ⁸

En ce qui concerne certaines mesures de conciliation travail-famille offertes par les employeurs, les données de l'*Enquête québécoise sur l'expérience des parents d'enfants de 0 à 5 ans 2015* ont révélé qu'environ la moitié des parents salariés ont accès à l'horaire flexible (56%) et aux congés payés pour raisons familiales (54%). Également, près d'un parent sur cinq (20%) a la possibilité de travailler à domicile et 27% ont accès à l'aménagement et à la réduction du temps de travail.

Les résultats révèlent qu'environ 22% des parents salariés n'ont accès à aucune de ces quatre mesures et que 30% n'ont accès qu'à une seule de celles-ci. Près du quart des parents (24%) ont accès à deux mesures de conciliation travail-famille et un autre quart, à trois (17%) ou quatre mesures (7%).

Un regard sur la scolarité permet de constater que la proportion de parents n'ayant accès à aucune des mesures passe de 35% chez les parents n'ayant aucun diplôme à 15% chez ceux détenant un diplôme universitaire.

HORAIRE DE TRAVAIL ⁸

On remarque que les parents nés au Canada (21 %), ceux âgés de 40 ans et plus (24 %) et ceux ne vivant pas dans un ménage à faible revenu (21 %) sont plus susceptibles de travailler plus de 40 heures par semaine. Également, les parents moins scolarisés, soit ceux ne détenant aucun diplôme (26 %) et ceux possédant un diplôme de niveau secondaire (23 %) sont proportionnellement plus nombreux que les parents plus scolarisés à travailler plus de 40 heures par semaine.

On constate qu'au Québec, les parents salariés vivant dans un ménage à faible revenu sont plus nombreux à avoir un horaire de travail atypique, c'est-à-dire un horaire irrégulier, de soir, de nuit ou de fin de semaine. Environ 29 % des pères salariés ayant de jeunes enfants ont un horaire de travail atypique, une proportion plus élevée que celle notée chez les mères salariées (26 %).⁶

Caractéristiques qui augmentent la proportion d'avoir un horaire de travail atypique ou de travailler plus de 40 heures par semaine	Horaire atypique + fréquent	Travaille plus de 40 heures
Né à l'extérieur du Canada / Nés au Canada	32,2 %	21,4 %
29 ans et moins / 40 ans et plus	37,4 %	23,7 %
Ménage à faible revenu / Autres ménages	38,5 %	21,3 %
Diplôme d'études secondaires / Aucun diplôme	34,6 %	26,2 %
Revenus insuffisants / Revenus suffisants	37,5 %	20,5 %



Fiche 10

Déterminant : ÉCONOMIE SOCIALE

Composante : Vitalité économique

L'économie sociale regroupe des entreprises dont les propriétaires sont soit les personnes qui utilisent les services, ceux qui y travaillent ou des citoyennes ou des citoyens. Ces entreprises vendent un produit ou un service qui répond à un besoin exprimé par la communauté ou un groupe de personnes. Les profits sont réinvestis dans l'entreprise pour développer de nouveaux services ou marchés tout comme une entreprise privée. Par contre, leur priorité est la collectivité et non la recherche de profit puisque les bénéfices sont redistribués aux employés, membres et/ou nouveaux projets.

NOMBRE D'ÉÉS

93

On retrouve 93 entreprises d'économie sociale à Lévis, soit 20 % de toutes les ÉÉS de la région Chaudière-Appalaches



ENTREPRISES D'ÉCONOMIE SOCIALE (ÉÉS)

2 %

Entreprises de Lévis qui sont des entreprises d'économie sociale.

1,3 %

On retrouve 1,3 % des ÉÉS québécoises à Lévis et elles génèrent 1,3 % du total des emplois en économie sociale au Québec

NOMBRE D'EMPLOIS

2 629

emplois à Lévis générés par les entreprises d'économie sociale en 2015.

Plus de 1604 à temps plein et 1025 à temps partiel

PROGRAMME D'EMPLOYABILITÉ

94

Un total de 94 employés a participé à un programme d'employabilité



OBNL

85 %

À Lévis, les organismes à buts non lucratifs représentent 85 % des entreprises d'économie sociale. 15 % sont des COOP

GOVERNANCE DÉMOCRATIQUE

3 156

Bénévoles, administratrices et administrateurs dans les ÉÉS

EMPLOYÉS AVEC LIMITATIONS

306

Au total, 306 personnes aux prises avec des limitations physiques ou intellectuelles ont trouvé un emploi dans l'une ou l'autre de ces entreprises.

BON À SAVOIR

- L'économie sociale au Québec, c'est plus de 7 000 entreprises collectives qui cumulent globalement un chiffre d'affaires dépassant les 40 milliards de dollars.
- Plus de 210 000 personnes travaillent dans les ÉÉS tous les jours (soit 1 emploi sur 20), ce qui représente un peu moins de 4 % de l'emploi total au Québec.

INDICATEURS À DÉVELOPPER

- ✓ Nombre de partenariats avec des fournisseurs locaux.
- ✓ Nombre de nouveaux services.
- ✓ Abaissement des coûts collectifs.



FAITS SAILLANTS → ÉCONOMIE SOCIALE ^{1, 2}

- Entre 2007 et 2015, le nombre d'EÉS est passé de 112 à 93, une diminution de 17 %.
- 34 % des entreprises d'économie sociale de Lévis ont plus de 20 employés.
- 34 % des entreprises d'économie sociale de Lévis ont un chiffre d'affaires entre 100 000 \$ et 499 999 \$.
- Il y a pratiquement autant de femmes que d'hommes qui siègent sur les conseils d'administration des EÉS (352 administratrices contre 366 administrateurs).
- On retrouve les entreprises d'économie sociale principalement dans les secteurs des services aux personnes (37 %) et de l'habitation (20 %).
- Il y a un peu plus de 90 entreprises d'économie sociale (EÉS) sur 4 500 entreprises à Lévis. Elles représentent donc 2 % des entreprises.

CARACTÉRISTIQUES DES EMPLOIS

Types d'emplois	Nombre d'employés
Employés à temps plein	1 604
Employés à temps partiel	1 025
Employés à limitations physiques ou intellectuelles	306
Employés participant à un programme d'employabilité	94

L'ÉCONOMIE SOCIALE DANS D'AUTRES VILLES ²

	Lévis (2015)	Sherbrooke (2011)	Saguenay (2011)	Gatineau (2013)	Québec (2007)
Nombre d'entreprises ÉS	93	112	181	207	516
Nombre d'emplois	2 629	2 000	826	1 894	-
Chiffres d'affaires	185 M\$	166 M\$	-	-	-
Poids de l'économie sociale dans la région	20 %	40 %	-	-	-

NOMBRE D'ENTREPRISES D'ÉCONOMIE SOCIALE PAR SECTEURS D'ACTIVITÉ

Secteurs d'activité	Nombre d'entreprises
Agriculture et Agroalimentaire	5
Arts et culture	7
Commerce de détails	2
Environnement	5
Habitation	19
Immobilier collectif	2
Loisir et tourisme	7
Manufacturier	2
Médias et communication	2
Santé et services sociaux	3
Services aux entreprises	1
Services aux personnes	32
Services financiers	3

NOMBRE D'ENTREPRISES D'ÉCONOMIE SOCIALE PAR ANCIENNES VILLES (SECTEURS)

Anciennes villes (secteurs)	Nombre d'entreprises
Charny	8
Lévis	49
Pintendre	2
Sainte-Hélène-de-Breakeyville	3
Saint-Étienne-de-Lauzon	6
Saint-Jean-Chrysostome	4
Saint-Nicolas	8
Saint-Rédempteur	1
Saint-Romuald	9



Fiche 11

Déterminant : ENVIRONNEMENT NATUREL

Composante : Environnement

Ensemble des éléments (biotiques ou abiotiques) qui entourent un individu ou une espèce et dont certains contribuent directement à subvenir à ses besoins.

QUALITÉ DE
L'AIR



98,9 %

des jours de 2016 ont été marqués
par une qualité de l'air qualifiée
d'acceptable à bonne*.

4

jours de mauvaise qualité de l'air
due aux particules fines et à
l'ozone en 2016.

3

jours de smog dû aux particules
fines et à l'ozone en 2016 pour la
Capitale-Nationale**.

MILIEUX NATURELS

25 %

du territoire est constitué de
milieux humides.

300

cours d'eau à Lévis

12 %

De milieux naturels en
conservation dans le
périmètre urbain



ACTIVITÉS
AGRICOLLES



73 %

du territoire est de zone agricole.

198

sites de production agricole.

51 %

des fermes sont en production
animale

ACCÈS À DE
L'EAU POTABLE



63 100

résidences sont raccordées au
réseau de distribution d'eau
potable (aqueduc).

MATIÈRES
RÉSIDUELLES



66 %

des matières recyclables étaient récupérées
en 2013.

49 %

des matières organiques étaient récupérées
en 2013.

BON À SAVOIR

* La qualité de l'air est calculée à partir des
teneurs des cinq polluants suivants : ozone,
particules fines, dioxyde de soufre, dioxyde
d'azote et monoxyde de carbone.

** Lévis est compilée dans cette région pour cette
statistique

INDICATEUR À DÉVELOPPER

✓ Nombre d'abreuvoirs dans
les lieux publics.



FAITS SAILLANTS → ENVIRONNEMENT NATUREL

- La qualité de l'air de la région météorologique de Québec est comparable à celle de l'ensemble du Québec.
- Historiquement, la mauvaise qualité de l'air et le nombre de jours de smog sont en moyenne un peu plus fréquents dans la Capitale-Nationale que dans l'ensemble du Québec.
- Chaudière-Appalaches compte une part importante de producteurs laitiers et de grandes cultures.
- Il existe de nombreux parcs et espaces verts sur le territoire de Lévis.
- Les taux de recyclage de Lévis sont plus élevés que la moyenne provinciale.

1 – QUALITÉ DE L'AIR¹

À Lévis, 98,9 % des journées de 2016 ont affiché un indice de la qualité de l'air que l'on qualifie de bon (58,7 %) ou d'acceptable (40,2 %). Ces données sont comparables à la moyenne des indices de la qualité de l'air de toutes les régions du Québec.

La région de la Capitale-Nationale* a connu 3 jours de smog attribuables aux particules fines et à l'ozone en 2016. La moyenne pour l'ensemble du Québec est de 2 journées, et les régions de Montréal et de Laval comptent le plus de journées de smog avec 8 et 7 jours respectivement.

*Lévis est compilée dans la région de la Capitale-Nationale pour cette statistique.

Qualité de l'air en 2016	Bon	Acceptable	Mauvais
Lévis (secteur du parc Georges-Maranda)	58,7 %	40,2 %	1,1 %
Le Québec	60,6 %	37,2 %	2,2 %



Jours de smog dû aux particules fines et à l'ozone	2011	2016
Capitale-Nationale	2	3
Le Québec	5	2

* Lévis est compilée dans la région de la Capitale-Nationale pour cette statistique.

2 – ACTIVITÉS AGRICOLES

Lévis regroupe 133 entreprises agricoles, soit 2 % des exploitations de Chaudière-Appalaches.

Plus de 100 sites de production agricole cultivent du fourrage, alors que 69 sites font la culture de céréales et 62 celle du pâturage.

Les sites de production animale et les sites de production végétale sont bien répartis entre les arrondissements. L'arrondissement des Chutes-de-la-Chaudière-Ouest comprend le plus de sites de production (83), suivi de près par l'arrondissement de Desjardins (77), puis des Chutes-de-la-Chaudière-Est (38). Dans l'arrondissement des Chutes-de-la-Chaudière-Ouest, on retrouve davantage de sites d'élevage de bovins (laitier et boucherie), de volailles ainsi que de productions horticoles et de fruits et légumes. L'arrondissement de Desjardins compte davantage de sites d'élevage porcin et ovin, de même que de cultures céréalières, fourragères et de pâturages.

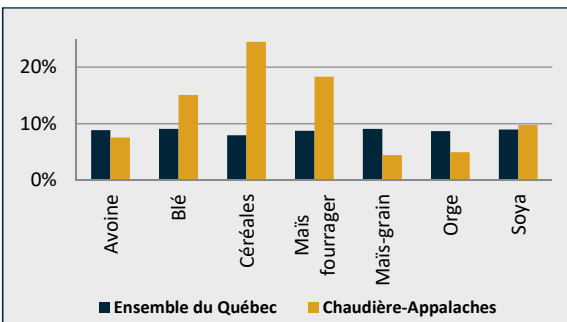
Lévis compte une proportion pratiquement équivalente de fermes en production animale (51 %) et en production végétale (49 %). En comparaison, la CMQ abrite 43 % de fermes en production animale et 57 % en production végétale.

Chaudière-Appalaches compte plus de 20 % des producteurs laitiers du Québec. Ce nombre est en baisse de 2 % annuellement depuis 2011, tout comme celui de la province.

Chaudière-Appalaches produit de l'avoine, du blé, des céréales mélangées, du maïs, de l'orge et du soja.

La production totale de chacune des grandes cultures de Chaudière-Appalaches représente 24,5 % des céréales mélangées, 18,3 % du maïs fourrager, 15,1 % du blé, 9,8 % du soja, 7,6 % de l'avoine, 5 % de l'orge et 4,5 % du maïs-grain du volume québécois.

Production totale des cultures en 2016



3 – MILIEUX NATURELS^{3, 5, 6,}

En 2007, les milieux naturels représentaient 22 992 ha du territoire lévisien. Ces milieux incluent les parcs naturels, les milieux humides et les boisés.

4 – ACCÈS À DE L'EAU POTABLE^{3, 4}

Lévis compte 63 100 résidences raccordées à son réseau de distribution d'eau potable (aqueduc). Aussi, 3 500 résidences sont alimentées par des puits d'eau souterraine.

La Ville utilise trois prises pour la production d'eau potable : une dans la rivière Chaudière et deux dans le fleuve Saint-Laurent.

5 – MATIÈRES RÉSIDUELLES²

La Ville de Lévis a adopté en 2016 un Plan de gestion des matières résiduelles 2016-2020 avec 82 mesures à mettre en œuvre pour tendre vers le zéro déchet (i.e. réduire notre production de déchets, réutiliser, recycler, composter et valoriser tout ce qui est possible).

En 2016, 17 600 t.m. de matières recyclables résidentielles et commerciales ont été traitées au centre de tri de Lévis, ce qui correspond à 120 kg/habitant. Toutes les matières recyclables reçues sont triées : 90 % des matières sont vendues à des recycleurs et 10 % sont des rejets, soit des matières qui n'auraient pas dû se retrouver dans le bac bleu et qui sont éliminées. De plus, en 2016, 15 700 t.m. de matières compostables résidentielles ou commerciales de Lévis ont été acheminées au site de compostage de Saint-Henri-de-Lévis, ce qui correspond à 108 kg/habitant. Toutes les matières compostables reçues sont transformées en compost. Enfin, en 2016, la Ville de Lévis a incinéré ou enfoui sur son territoire 58 800 t.m. de déchets provenant des secteurs résidentiels et commerciaux, soit 404 kg/habitant. Certains déchets de Lévis sont enfouis ailleurs dans la province mais la donnée n'était pas disponible au moment de la rédaction de cette fiche.



Fiche 12

Déterminant : MOBILITÉ

Composante : Environnement

Capacité des personnes à se déplacer ou à être transportées d'un endroit à un autre. La mobilité se mesure par la distance et le temps de déplacement ainsi que par la quantité et la qualité des réseaux disponibles.

TRANSPORT
AUTOMOBILE



85 %

des citoyennes et citoyens utilisent l'automobile pour se rendre au travail.

1,64

véhicule par ménage (2011).

49,1 %

des citoyennes et citoyens travaillent à l'extérieur de Lévis.

31 minutes

et plus la durée du trajet de 78 % des usagers du transport en commun, dont 19 % plus d'une heure, contre 22 % pour les non-usagers.

TRANSPORT
COLLECTIF



5,6 %

des citoyennes et citoyens utilisent le transport en commun pour se rendre au travail (2016).

2 %

de croissance moyenne de l'utilisation du transport en commun entre 2010 et 2016.

8 %

de diminution de l'utilisation du traversier entre 2013 et 2016.

70 %

Des citoyennes et citoyens desservis par un arrêt d'autobus dans un rayon de 400 m (2013).

80 %

des principaux lieux publics et établissements sont situés à moins de 200 m d'un arrêt desservi par la STL.

Autobus munis de caractéristiques qui favorisent l'accès au service régulier (STL et partenaire)

Marche pour monter à bord	6,6 %
Rampe d'accès	60,4 %
Agenouissement frontal	89,7 %
Espace pour fauteuil roulant	68,9 %
Espace pour fauteuil roulant accessible à partir de la porte munie d'une rampe	54,7 %

TRANSPORT ACTIF

300 km

de pistes forment le réseau cyclable de Lévis, soit une augmentation de 8,9 % entre 2015 et 2017.

13,6 % ↑

plus d'adeptes utilisent les parcours cyclables (2016).

552 600 passages de vélos ont été dénombrés en 2016 sur les parcours cyclables.

4,5 %



Des travailleuses et travailleurs utilisent un transport actif pour se rendre au travail. L'utilisation du vélo pour se déplacer à l'heure de pointe est en baisse.

ACCESSIBILITÉ
UNIVERSELLE



60,5 %

des 1 700 zones d'attente sont jugées fortement inaccessibles et aucune n'est considérée comme très accessible, selon la Société de transport de Lévis (STL).

BON À SAVOIR

- Pour 10,1 % des travailleuses et travailleurs habitant Lévis, la durée du trajet domicile-lieu de travail est de 45 minutes et plus.
- L'enquête Origine-destination 2017 s'est déroulée du 6 septembre au 12 décembre pour la région de Québec et de Lévis. Les résultats sommaires seront rendus publics au cours de 2019.



FAITS SAILLANTS → MOBILITÉ

- Le nombre de voitures par ménage est en hausse; la part des personnes qui covoiturent est en diminution.
- Le nombre d'utilisateurs du transport en commun et du transport adapté est légèrement en croissance, mais la part utilisant ce mode pour se déplacer à l'heure de pointe semble être en diminution, selon les données accessibles. Le nombre d'utilisateurs du traversier est à la baisse.
- La durée du trajet des usagers du transport en commun est généralement plus longue que celle des non-usagers.
- La majorité des zones d'attente sur le territoire de la STL sont jugées fortement inaccessibles pour les personnes ayant un handicap; les éléments favorisant leur accès aux autobus sont absents (ex. voir fiche 1)
- Le nombre de cyclistes profitant des parcours cyclables est en hausse, mais ceux utilisant ce mode de transport pour se déplacer à l'heure de pointe semblent être en diminution, selon les données accessibles.

1 – TRANSPORT AUTOMOBILE^{1, 2}

L'absence de données récentes nuit à la précision de la lecture de la situation actuelle en ce qui a trait à ce mode de transport. Néanmoins, il existe des données permettant d'observer des tendances. De fait, le nombre de véhicules par ménage est en constante augmentation au Québec. À Lévis, ce nombre a connu une hausse de 5,8 % entre 2006 et 2011. Tous les secteurs ont connu une croissance semblable, excepté ceux de Charny (9,3 %), de Pintendre (- 3,5 %) et de Saint-Rédempteur (- 0,6 %). Pour la grande agglomération de Québec, cette hausse a été de 5,3 % pour la même période.

En 2011, lors de la période de pointe de l'avant-midi, le mode de transport le plus utilisé (78,3 %) était la voiture. Entre 2006 et 2011, cette proportion a augmenté de 7,3 %. Les secteurs ont connu une variation semblable, sauf ceux de Lévis centre (3,8 %), de Charny (3,2 %), de Breakeyville (2,2 %) et de Saint-Nicolas (10,4 %). Pour la grande agglomération de Québec, cette hausse a été de 5,3 %.

Près de 15,5 % des Lévisiennes et Lévisiens covoiturent. Cette proportion est en diminution de 7,7 % par rapport à 2006. Les variations par secteur diffèrent grandement, notamment : Lévis centre (1,9 %), Saint-Romuald (- 19,9 %), Charny (- 30,7 %), Breakeyville (3,2 %), Saint-Nicolas (8,6 %), Saint-Rédempteur (22,8 %) et Saint-Étienne (18,3 %). Pour la même période, la grande agglomération de Québec a connu une diminution de 7 %. Considérant l'année de référence des données, la situation pourrait avoir évolué.

Nombre de véhicules par ménage

	2006	2011
Lévis	1,55	1,64
Agglomération de Québec	1,31	1,38

Déplacements en voiture pour la période de pointe de l'avant-midi (PPAM)

	2006	2011
Lévis	73,0 %	78,3 %
Agglomération de Québec	69,9 %	73,5 %

Personnes utilisant le covoiturage parmi ceux qui se déplacent en voiture pour la PPAM

	2006	2011
Lévis	16,8 %	15,5 %
Agglomération de Québec	18,6 %	17,3 %

2 – TRANSPORT ACTIF^{1, 2, 5}

Le réseau cyclable totalise 300 km. En 2015, 486 000 cyclistes ont été dénombrés sur les parcours cyclables. Ce nombre a connu une importante **progression de 13,6 % en 2016**, pour s'établir à plus de 552 000 cyclistes.

Entre 2006 et 2011, la part des déplacements actifs a diminué comparativement aux autres modes de transport pour la PPAM. Les changements par secteurs diffèrent grandement : Pintendre (- 62,9 %), Charny (4,6 %), Breakeyville (0 %), Saint-Nicolas (- 40,4 %), Saint-Rédempteur (15,1 %). L'agglomération de Québec a également connu une diminution pour cette même période. Considérant l'année de référence des données, la situation pourrait avoir évolué.

Déplacements actifs pour la PPAM

	2006	2011
Lévis	7,1 %	5,2 %
Agglomération de Québec	10,0 %	7,6 %

3 – TRANSPORT EN COMMUN^{1, 2}

La proportion d'utilisateurs du transport en commun lors de la période de pointe de l'avant-midi était de 6 % en 2011, en baisse de 6,3 % par rapport à 2006. Les changements par secteur diffèrent grandement, notamment : Lauzon (- 13,9 %), Lévis centre (10,1 %), Saint-Jean-Chrysostome (- 29,6 %), Breakeyville (37,5 %), Saint-Nicolas (- 1,8 %), Saint-Rédempteur (52,8 %) et Saint-Étienne (48,6 %). Considérant l'année de référence des données, la situation pourrait avoir évolué.

Près de 60 % des usagers sont des travailleurs. Les étudiantes et étudiants, comme les personnes retraitées, représentent 13 % de la population. Toutefois, les étudiantes et étudiants utilisent le transport en commun dans une proportion de 29 % contre 4 % pour leurs aînés. La durée du trajet des usagers de ce mode de transport est nettement plus longue que celle des non-usagers.

Déplacements par transport collectif pour la PPAM

	2006	2011
Lévis	6,4 %	6,0 %
Agglomération de Québec	10,0 %	10,8 %

4 – ACCESSIBILITÉ UNIVERSELLE^{3, 4}

Pour les personnes ayant des limitations fonctionnelles, le transport collectif n'est pas toujours commode et accessible. De fait, 60,5 % des 1 700 zones d'attente sur le territoire sont jugées fortement inaccessibles par la STL et aucune n'est considérée comme très accessible.

Les éléments favorisant l'accès aux autobus pour ces mêmes personnes ne sont pas toujours présents. Par exemple, seuls 60,4 % des autobus de la STL et de son partenaire sont munis d'une rampe d'accès.

Autobus munis de caractéristiques qui favorisent l'accès au service régulier (STL et partenaire)

Marche pour monter à bord	6,6 %
Rampe d'accès	60,4 %
Agencement frontal	89,7 %
Espace pour fauteuil roulant	68,9 %
Espace pour fauteuil roulant accessible à partir de la porte munie d'une rampe	54,7 %



Fiche 13

Déterminant : ENVIRONNEMENT BÂTI ET AMÉNAGEMENT DU TERRITOIRE

Composante : Environnement

L'environnement bâti et l'aménagement du territoire comprend le visuel, les espaces publics et lieux de rencontre ainsi que l'aménagement favorisant une qualité de vie aux habitants.

MOBILITÉ



247 km

de réseau routier.

300 km

de pistes forment le réseau cyclable.

PARCS ET ESPACES VERTS

287

parcs et espaces verts, dont près de 130 possèdent des infrastructures récréatives et sportives.

800

arbres plantés chaque année

INDICATEURS À DÉVELOPPER

- ✓ % de la population ayant accès à des parcs et espaces verts en quinze minutes ou moins.
- ✓ Sentiment d'appartenance à son quartier.
- ✓ Plaintes relatives à la pollution visuelle.
- ✓ Accès au réseau cyclable.



ILOTS DE CHALEUR

40 %

du territoire serait touché par des îlots de chaleur urbains*.



BON À SAVOIR

* L'expression « effet d'îlots de chaleur urbains » signifie la différence de température observée entre les milieux urbains et les zones rurales environnantes.

** Un hectare équivaut à 10 000 m².

La densité résidentielle brute est la quantité de logements par hectare de terrain, dans un espace donné, peu importe que cet espace comprenne d'autres usages que l'habitation (comme les rues, les parcs, les commerces, etc.).

PATRIMOINE

4 500

bâtiments patrimoniaux inventoriés sur le territoire.

POLLUTION SONORE



1 150

plaintes relatives au bruit en moyenne par année.

12,8 %

de la population âgée de 15 ans et plus en Chaudière-Appalaches a été fortement dérangée à son domicile par au moins une source de bruit.



DENSITÉ URBAINE

12

logements par hectare dans les banlieues du territoire**.

53,4 %

des logements sont des maisons individuelles en 2016



FAITS SAILLANTS → ENVIRONNEMENT BÂTI ET AMÉNAGEMENT DU TERRITOIRE

- La densité urbaine à Lévis est relativement faible par rapport à d'autres municipalités.
- Plus de la moitié des logements sont des maisons individuelles à Lévis, ce qui est plus élevé que la moyenne québécoise.
- Le nombre d'îlots de chaleur à Lévis est similaire aux autres villes du Québec, toutes proportions gardées.
- La population en Chaudière-Appalaches est moins dérangée par pollution sonore que la moyenne québécoise.

1 – MOBILITÉ¹

La Ville comptera plus de 300 km de pistes cyclables en 2018.

De plus, le réseau routier supérieur de Lévis, soit les autoroutes, routes nationales, régionales et collectrices, s'étend sur un total de 247 km.

2 – PARCS ET ESPACES VERTS^{1, 3, 4,}

Lévis abrite un réseau de 287 parcs et espaces verts, dont près de 130 possèdent des infrastructures récréatives et sportives. Elle dispose de douze grands parcs urbains et d'une dizaine de parcs de quartier dispersés sur l'ensemble de son territoire.

3 – ILOTS DE CHALEUR¹

Lévis compterait au moins 19 ICU, représentant 40 % de son territoire. Le plus important comprend toute la zone des Galeries Chagnon et les Promenades de Lévis.

Le nombre d'îlots à Lévis est similaire aux autres villes du Québec, toutes proportions gardées (taille et nombre d'habitants). La ville se situe en milieu de peloton en ce qui concerne cette problématique.

4 – PATRIMOINE¹

La Ville a inventorié 4 500 bâtiments patrimoniaux construits avant 1945 sur son territoire. Elle estime que le quart (25 %) de ses bâtiments a une valeur patrimoniale élevée.

5 – POLLUTION SONORE^{1, 2}

Entre 2012 et 2015, la Ville de Lévis a répertorié en moyenne 1 150 plaintes relatives au bruit annuellement.

En Chaudière-Appalaches, 12,8 % de la population âgée de 15 ans et plus ont été fortement dérangés à leur domicile par au moins une source de bruit. Au Québec, ce taux était significativement plus élevé à 16,4 %.

La qualité de sommeil de 16,5 % de la population âgée de 15 ans et plus en Chaudière-Appalaches a été perturbée par le bruit ambiant. Au Québec, ce taux était de 19,5 %.

Ces taux ne diffèrent pas dans le réseau local de service d'Alphonse-Desjardins.

Proportion de la population fortement dérangée à leur domicile par au moins une source de bruit durant l'année

	2013
Chaudière-Appalaches	12,8 %
Le Québec	16,4 %

5 – DENSIFICATION^{5, 6, 7}

Le développement des dernières décennies a consommé beaucoup d'espace et s'est surtout traduit par de faibles densités résidentielles. À titre indicatif, entre 1971 et 2006, alors que la population de la communauté métropolitaine de Québec augmentait de 49 %, la superficie habitée augmentait de 261 %. De 2000 à 2008, cette même population a progressé de 1 %, alors que l'espace urbanisé augmentait de 8 %.

Les banlieues lévisiennes sont développées présentement selon une densité brute d'environ 12 logements par hectare, ce qui est relativement faible. En effet, pour favoriser la viabilité d'un service de transport en commun de base, on suggère une densité brute minimale de 22 logements par hectare.

En 2016, plus de la moitié (53,9 %) des 60 780 logements privés occupés à Lévis étaient des maisons individuelles non attenantes. Au Québec, ce sont en moyenne 45,4 % des logements qui sont des maisons individuelles non attenantes.

La densité résidentielle dans les deux pôles structurants est encore plus faible, soit bien en-deçà de 10 logements par hectare, en raison d'une faible présence de l'habitation.

La situation commence à se redresser avec la construction récente de plusieurs immeubles de forte densité, surtout dans les deux pôles et le long des axes structurants.

Il en va de même avec l'activité commerciale. Traditionnellement, les commerces de détail sont des bâtiments d'un seul étage qui occupent environ 20 % à 25 % de la superficie du terrain (soit le rapport plancher/terrain). Alors que les nouveaux édifices à bureau peuvent facilement avoir un rapport plancher/terrain qui excède 100 %, ce qui constitue une bien meilleure utilisation de l'espace. Les grands espaces commerciaux correspondent d'ailleurs aux principaux îlots de chaleur urbains.

	Lévis	Ville de Québec	Le Québec
Proportion de maisons individuelles	53,9 %	31,5 %	45,4 %



Engagement des individus dans des dispositifs formels régis par des règles clairement établies et ayant pour but l'atteinte d'un objectif formulé explicitement.

CONSULTATIONS ¹

5



mécanismes de consultation à la Ville :

- élections (scolaires, municipales, provinciales et fédérales);
- séances de consultation;
- séances du conseil d'arrondissement;
- séances du conseil municipal;
- commissions spéciales.

12



séances de consultation et d'information ont eu lieu en 2016. Jusqu'à présent, il y en a eu 7 pour l'année 2017.

Ces séances sont souvent liées à des projets de réfection, de revitalisation, d'aménagement ou de développement de rues, de places publiques, de parcs ou de quartiers.

37

séances du conseil d'arrondissement prévues en 2017 :

- 13 dans l'arrondissement des Chutes-de-la-Chaudière-Ouest, dont une séance spéciale;
- 12 dans chacun des arrondissements des Chutes-de-la-Chaudière-Est et de Desjardins.

23



séances ordinaires du conseil municipal prévues en 2017.

En 2016, il y a eu 28 séances ordinaires. Un nombre similaire de séances se sont tenues entre 2012 et 2016.



INDICATEURS À DÉVELOPPER

- ✓ Nombre de lieux de consultation.
- ✓ Nombre de participantes et participants aux mécanismes de consultation.
- ✓ Nombre de propositions/recommandations faites et retenues par les citoyennes et citoyens à travers les mécanismes de consultation.
- ✓ Nombre de changements concrétisés à la suite des propositions/recommandations retenues.



Fiche 15

Déterminant : PARTICIPATION SOCIALE

Composante : Participation citoyenne

Implication bénévole dans des activités collectives. Participation à une activité par laquelle une personne contribue, en donnant gratuitement de son temps, à la collectivité.

123,3

heures consacrées annuellement en moyenne au bénévolat au Québec en 2013 par les 15 ans et plus.

14 %

des entreprises québécoises disposent d'un programme qui soutient les employés qui effectuent du bénévolat pendant les heures de travail.

40,1 %

des personnes qui effectuent du bénévolat sont parmi le groupe des 15-24 ans. C'est la plus grande part parmi les bénévoles en 2013.

BÉNÉVOLAT



32,1 %

de la population âgée de 15 ans et plus effectuant du bénévolat au Québec en 2013.

1,5 % ↓

de déclin annuel moyen dans la part de la population effectuant du bénévolat au Québec entre 2007 et 2013.

INDICATEURS À DÉVELOPPER

- ✓ Nombre d'initiatives et de projets pris en charge par des bénévoles.
- ✓ Données lévisiennes quant aux heures dispensées et aux types d'organismes choisis par les bénévoles.
- ✓ Âge moyen des bénévoles lévisiens.

30,3 %

des bénévoles agissent auprès des organismes culturels et sportifs. C'est le secteur le plus choisi parmi les bénévoles en 2013.



FAITS SAILLANTS → PARTICIPATION SOCIALE

- Le nombre moyen d'heures consacrées au bénévolat est en diminution.
- Il y a plus de jeunes (15-24 ans) qui font du bénévolat mais ce sont les personnes âgées (65 ans et plus) qui consacrent le plus grand nombre d'heures de bénévolat.
- Au Québec, le secteur où œuvrent le plus de bénévoles est celui de la culture et des loisirs.
- Le nombre de bénévoles connaît un léger déclin au Québec.

1 – BÉNÉVOLAT^{1, 2}

Évolution du nombre d'heures réalisées dans les organismes

Au Québec, le nombre d'heures moyen consacré annuellement au bénévolat a diminué de 15,5 % entre 2004 et 2013. Il est passé de 146 heures en 2004 à 123,3 heures en 2013. Ce nombre a atteint un sommet en 2007 avec 162,2 heures. La diminution entre 2004 et 2013 a été plus marquée chez les femmes (- 22,9 % contre - 9,2 % chez les hommes).

Les hommes consacrent plus d'heures au bénévolat que les femmes (141,7 contre 105,6 en 2013).

Les personnes âgées de 65 ans et plus consacrent le plus d'heures au bénévolat (190,2).

De manière générale, le nombre d'heures consacrées au bénévolat augmente avec l'âge, sauf pour les 15-24 ans.

Nombre moyen d'heures consacrées annuellement au bénévolat au Québec

	2007	2013
15-24 ans	115,8	98,0
25-34 ans	127,1	78,9
35-44 ans	161,6	90,0
45-54 ans	147,7	148,1
55-64 ans	205,2	158,3
65 ans et plus	267,6	190,2

Évolution du nombre de personnes bénévoles dans les organismes

Il y avait 2,17 millions de bénévoles au Québec en 2013 répartis également chez les deux sexes. En 2010, il y avait 2,42 millions de bénévoles, un sommet dans la dernière décennie.

Le secteur de la culture et des loisirs affiche la part la plus importante (30,3 %) des personnes effectuant du bénévolat. Les hommes (36,4 %) y sont plus présents que les femmes (24,6 %).

Les femmes choisissent les services sociaux (29,7 %) davantage que les hommes (23 %). Il en est de même pour l'éducation et la recherche, soit 25,8 % contre 21,6 %. Les autres secteurs sont similaires entre les deux sexes. La proportion de bénévoles selon le type d'organisme est demeurée similaire au fil du temps.

Proportion de bénévoles selon le type d'organisme en 2013

Secteur	
Culture et loisirs	30,3 %
Services sociaux	26,4 %
Éducation et recherche	23,8 %
Santé	16,6 %
Religion	10,6 %
Environnement, développement et logement	10,4 %
Associations d'affaires et professionnelles, syndicats, droits et intérêts politiques	6,4 %
Autres organismes	9,1 %

Pourcentage de la population effectuant du bénévolat

Au Québec, en 2013, 32,1 % de la population âgée de 15 ans et plus effectuait du bénévolat. Entre 2004 et 2013, il y a eu un déclin annuel moyen de 1,5 % dans la part de la population effectuant du bénévolat. Les 55-64 ans ont connu la plus grande diminution (- 4,6 %), alors que la plus grande augmentation (6,1 %) touche les 25-34 ans.

Les 15-24 ans comptent le plus grand nombre de bénévoles, surtout chez les femmes (48,2 % contre 32,4 % chez les hommes). En général, il n'existe pas d'écart significatif entre les hommes et les femmes, sauf chez les 35-44 ans (35 % contre 42,6 %) et les 45-54 ans (35,5 % contre 27,3 %).

Proportion de la population québécoise de 15 ans et plus qui fait du bénévolat

	2007	2013
15-24 ans	48,1 %	40,1 %
25-34 ans	34,1 %	34,4 %
35-44 ans	42,8 %	38,7 %
45-54 ans	40,0 %	31,4 %
55-64 ans	31,2 %	27,1 %
65 ans et plus	26,4 %	23,6 %

Nombre d'entreprises dotées d'un programme de bénévolat

Au Québec, le pourcentage d'entreprises qui soutiennent le bénévolat des employés est de :

- 42 % pour encourager le bénévolat des employés pendant leurs temps libres;
- 19 % pour s'adapter au bénévolat des employés pendant les heures de travail;
- 14 % pour encourager le bénévolat des employés pendant les heures de travail.



Fiche 16

Déterminant : PARTICIPATION
 ÉLECTORALE

Composante : Participation citoyenne

Quantité d'électeurs ayant choisi de voter plutôt que de s'abstenir. La participation est généralement exprimée au moyen de pourcentage de votants et de personnes ayant le droit de vote.

**PARTICIPATION
 ÉLECTORALE MUNICIPALE**

36,5 %

des Lévisiennes et Lévisiens se sont rendus aux urnes en 2017.

43,5 %

des candidatures étaient féminines en 2017.

9 %

des candidats aux élections municipales au Québec étaient âgés de 18 à 34 ans en 2013.

**PARTICIPATION
 ÉLECTORALE SCOLAIRE**

4,9 %

des Québécoises et Québécois ont participé aux élections scolaires en 2014.



INDICATEURS À DÉVELOPPER

- ✓ Raison du vote et de l'abstention.

**PARTICIPATION
 ÉLECTORALE PROVINCIALE**

77,2 %

des électrices et électeurs des trois circonscriptions qui englobent Lévis ont voté en moyenne en 2014.

35 %

des candidatures étaient féminines en 2014.

BON À SAVOIR

Le conseil municipal de la Ville de Lévis est composé de 8 femmes et de 8 hommes. Il compte ainsi parmi les 34,7 % des conseils municipaux composés de façon paritaire au Québec.

Pour tout savoir sur les élections générales municipales de 2017, rendez-vous au :

<https://www.electionsmunicipales.gouv.qc.ca/candidatures-et-resultats-2017/>



FAITS SAILLANTS → PARTICIPATION ÉLECTORALE

- Le taux de participation électoral est plus élevé à Lévis que dans le reste de la province pour tous les paliers gouvernementaux, à l'exception des élections municipales de 2017.
- Le nombre de candidatures pour les postes politiques est en hausse tant au Québec qu'à Lévis.
- Les candidatures féminines sont en augmentation tant au Québec qu'à Lévis; leur part est généralement plus importante chez les Lévisiennes.
- Le nombre de membres des organismes à but non lucratif de la Chaudière-Appalaches est stable depuis 2011.
- Les jeunes de la MRC sont aussi présents dans les OBNL que la moyenne provinciale, mais sont moins impliqués dans les institutions politiques.
- Les femmes sont légèrement moins présentes dans les OBNL que la moyenne provinciale et sont nettement moins impliquées dans les institutions politiques.

1 – PARTICIPATION ÉLECTORALE PROVINCIALE¹

Les Lévisiennes et Lévisiens sont généralement plus enclins à se présenter aux urnes qu'ailleurs au Québec, particulièrement les résidentes et les résidents de la circonscription des Chutes-de-la-Chaudière (4^e plus fort taux de participation en 2014 et 5^e en 2012). Les candidatures féminines dans les trois circonscriptions faisant partie de la ville de Lévis sont légèrement plus élevées que la moyenne québécoise. Il en est de même pour la proportion de femmes élues (35 % contre 29,6 %).

Le nombre de candidates et candidats a augmenté de 2008 à 2014, passant de 651 à 815, au Québec, et de 12 à 20, à Lévis. La proportion de candidatures féminines a également connu une hausse de 42 % de 1998 à 2008. Elle demeure stable depuis. Lors de la dernière élection (2014), l'âge moyen des candidates et candidats était de 43 ans. Pour la majorité, ils étaient âgés soit de 18 à 29 ans (23,3 %), soit de 50 à 59 ans (22,8 %). Les individus de 60 ans et plus ne représentaient que 16,6 % des candidatures.

Participation par circonscription	2007	2014
Bellechasse*	76,8 %	75,2 %
Chutes-de-la-Chaudière	81,4 %	81,1 %
Lévis	79,3 %	75,4 %
Le Québec	71,2 %	71,4 %

* La circonscription de Bellechasse inclut plusieurs municipalités qui ne font pas partie de Lévis; elle s'étend de Beaumont à Saint-Louis-de-Gonzague (environ 30 % des électeurs proviennent du secteur de Lauzon).

Candidatures féminines	2008	2014
Lévis	33,3 %	35,0 %
Le Québec	31,0 %	29,6 %

2 – PARTICIPATION ÉLECTORALE MUNICIPALE²

En 2017, la participation aux élections municipales est inférieure à Lévis comparativement à celui du Québec. Entre 2013 et 2017, le taux de participation électoral pour la mairie a chuté de 21,3 %. Alors que ce taux a été de 36,5 % à Lévis, il a été de 44,8 % au Québec.

En 2013, la politique municipale attirait légèrement moins de candidates à Lévis que dans le reste du Québec et la proportion d'élues était semblable. En 2017, il y a eu une hausse de 19,4 points du nombre de candidatures féminines à Lévis, alors que cette hausse est de 2,4 points au Québec.

Au Québec, les jeunes de 18 à 34 ans représentent, en 2017, 8,3 % de tous les élus, une proportion stable par rapport à 2013.



Participation	2013	2017
Lévis	46,4 %	36,5 %
Le Québec	47,2 %	44,8 %

Candidatures féminines	2013	2017
Lévis	24,1 %	43,5 %
Le Québec	28,8 %	32,3 %

3 – PARTICIPATION ÉLECTORALE FÉDÉRALE³

La participation électoral fédérale est plus élevée que celle des élections municipales, mais moins que pour les élections provinciales. Il s'agit d'une tendance lourde depuis plusieurs années. Néanmoins, la circonscription de Lévis-Lotbinière montre un taux relativement plus élevé que le reste de la province.

Le nombre de candidates est moins élevé aux élections fédérales qu'aux élections municipales de Lévis.

Participation par circonscription	2015
Bellechasse-Les Etchemins-Lévis	68,4 %
Lévis-Lotbinière	72,8 %
Le Québec	67,3 %

Candidatures féminines	2015
Lévis	18,2 %
Le Québec	24,4 %

4 – PARTICIPATION ÉLECTORALE SCOLAIRE²

Au Québec, la participation a connu une forte diminution (- 41,6 %) de 2003 à 2014 pour atteindre 4,9 % lors des dernières élections. En 2014, le taux de participation à la Commission scolaire des Navigateurs a été de 4,75 %.



Fiche 17

Déterminant : **ACCÈS AUX SERVICES**

Composante : **SANTÉ**

L'accès facile et en temps opportun aux services de soins de santé et services sociaux. Il permet de répondre à des besoins ponctuels et des suivis en matière de santé auprès de la population.

ACCÈS À UN MÉDECIN³

87,6 %

Population inscrite auprès d'un médecin de famille en 2017 dans le secteur Alphonse-Desjardins.

La cible nationale est de 85 %



1,7 %

Proportion des personnes, en Chaudière-Appalaches, ayant des besoins de services sociaux non comblés



ATTENTE⁴

69 min

Temps d'attente moyen avant de voir un médecin à l'urgence de l'Hôtel-Dieu-de-Lévis

50

Demandes d'hébergement en CHSLD en attente au CISSS de Chaudière-Appalaches en octobre 2017

2 886

Nombre de personnes en attente d'admission ou d'inscription à un service d'un centre de réadaptation de la région

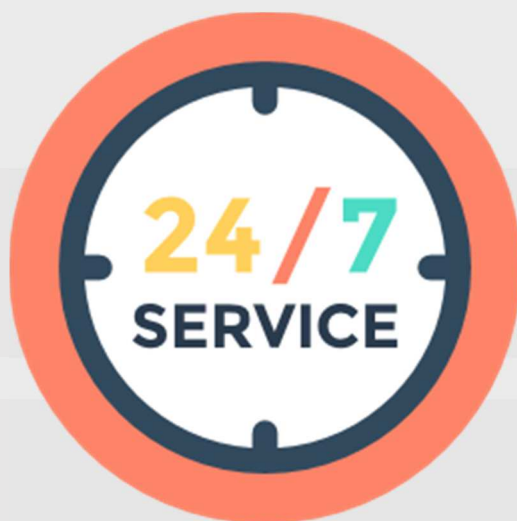
Au CRDITED : 292
Délai moyen d'attente : 132 jours

Au CR en déficience physique : 2 594
Délai moyen d'attente : 83 jours

Au CR en dépendance : 0
Délai moyen d'attente : 4 jours

8,3

Nombre de personnes qui, par jour, ont quitté l'urgence avant d'avoir vu un médecin à l'Hôtel-Dieu-de-Lévis (5) et au Centre Paul-Gilbert (3)
C'est 3 037 personnes en 2015-2016



1,8

Nombre de médecin pour 1000 habitants en Chaudière-Appalaches.
Le Québec : 2,3



151 \$

Budget investi par citoyen en soins à domicile dans la région de Chaudière-Appalaches en 2014-2015.

81,8 %

Proportion de visites effectuées auprès du médecin de famille par rapport au nombre de consultations effectuées auprès d'un médecin (urgence).

La cible nationale est de 80 %.

BON À SAVOIR

- ✓ Les femmes ont plus tendance à consulter un professionnel de la santé que les hommes (13% c. 6%).
- ✓ Les personnes âgées de 65 ans et plus se distinguent des 15-24 ans et des 25-44 ans, en étant proportionnellement moins nombreuses à consulter un professionnel de la santé (6% c. 12% et 12% respectivement).
- ✓ Les personnes vivant seules sont plus enclines à recourir à la consultation d'un professionnel de la santé que celles vivant avec d'autres (16% c. 8%).

INDICATEURS À DÉVELOPPER

- ✓ Qualité des services reçus.
- ✓ Accès à différents intervenants et spécialistes gratuitement.



FAITS SAILLANTS → ACCÈS AUX SERVICES DE SANTÉ ET SERVICES SOCIAUX ^{1, 2, 5, 6}

En se basant sur les dernières données disponibles, nous constatons que :

- En termes d'accès aux services de santé et aux services sociaux, la région de Chaudière-Appalaches fait bonne figure. Selon le palmarès MoneySense 2017, Lévis se situe dans le top 10 au Canada pour l'accessibilité aux soins de santé.
- Les médecins de famille et les psychologues sont les professionnels vers lesquels les Québécois de 15 à 64 ans ayant eu recours à au moins une ressource professionnelle se dirigent le plus fréquemment pour des problèmes liés à leurs émotions, à leur santé mentale ou à leur consommation d'alcool ou de drogues.
- Ce sont les amis qui sont les plus consultés par l'ensemble des personnes de 15 à 64 ans ayant eu recours à au moins une ressource informelle pour discuter de leurs problèmes émotionnels, de santé mentale ou de consommation d'alcool ou de drogues (64%).
- En 2010-2011, 1,7 % des 15 ans et plus vivants en Chaudière-Appalaches n'ont pas réussi à consulter un professionnel des services sociaux alors qu'ils en ont ressenti le besoin. Au Québec, c'est 3,1 % de la population. En 2003, 12,6 % de la population de 12 ans et plus déclarait avoir des besoins non comblés en matière de soins de santé.
- Le taux d'occupation des civières varie énormément selon la période de l'année et même, de la journée.
- Avec une durée moyenne de séjour de 13 h passée sur une civière aux urgences, au palmarès des urgences, l'Hôtel-Dieu-de-Lévis se voit octroyer une cote B (E+ étant la pire cote). ⁷
- En 2010-2011, la proportion des personnes ayant des besoins de services sociaux non comblés fluctue entre 1,6 % et 4,2 % selon les régions. Avec une proportion inférieure à celle observée pour le reste du Québec, soit de 1,7 %, Chaudière-Appalaches se démarque significativement.
- En Chaudière-Appalaches, 89,9 % des personnes sont assurées au sens de la Loi sur l'assurance maladie. C'est-à-dire les personnes qui résident ou qui séjournent au Québec et qui sont dûment inscrites à la Régie de l'assurance maladie du Québec.
- Au 31 janvier 2018, 91,2 % de la population de Chaudière-Appalaches avait accès à un médecin de famille. Avec ce taux, la région a surpassé de 6 % l'objectif de 85 % fixé par le gouvernement du Québec et se situe au 1^{er} rang des régions du Québec. ⁸
- Chaudière-Appalaches investit 151 \$ par citoyen en soins à domicile. C'est le onzième montant le plus bas au Québec. En comparaison, la région située au 1^{er} rang, la Mauricie et Centre-du-Québec, investit 343 \$ par citoyen.
- Le taux d'assiduité correspond au ratio entre le nombre de visites d'un patient à son médecin de famille par rapport au nombre total de consultations dudit patient au cours de l'année (consultations à l'urgence). La cible nationale du taux d'assiduité est fixée à 80 %. Chaudière-Appalaches se situe au 8^e rang des régions qui ont le meilleur taux d'assiduité. Le Nord-du-Québec (88,80 %) et l'Outaouais (87,23 %) se situent au 1^{er} et 2^e rang.

Taux d'occupation des civières	HDL	Paul-Gil.
10 octobre 2017 - AM	95 %	50 %
10 octobre 2017 - PM	65 %	83 %

Durée moyenne de séjour sur une civière en 2016	HDL	Le Québec
Hôtel-Dieu-de-Lévis	13 h	15 h 36

	Chaud.-App.	Le Québec
Proportion des personnes ayant des besoins de services sociaux non comblés	1,7 %	3,1 %

	Chaud.-App.	Le Québec
Personnes assurées au sens de la Loi sur l'assurance maladie (2016)	89,9 %	74,4 %

	Chaud.-App.	Le Québec
Population inscrite auprès d'un médecin de famille (2018)	91,2 %	79,4 %

	Chaud.-App.	Le Québec
Budget des services de santé à domicile par citoyen (2014-2015)	151 \$	161 \$

	Chaud.-App.	Le Québec
Taux d'assiduité moyen de la clientèle (2016) auprès de leur médecin de famille	81,8 %	80,6 %



Fiche 18

Déterminant : SAINES HABITUDES DE VIE

Composante : SANTÉ

L'adoption de saines habitudes de vie, en particulier d'un mode de vie physiquement actif et d'une bonne alimentation, est un facteur déterminant pour la santé.

SAINES ALIMENTATION



59,1 %

des individus de Chaudière-Appalaches âgés de 12 ans et plus sont en très bonne ou en excellente santé.

55,6 %

des adultes de Chaudière-Appalaches déclarent être en surpoids. Le taux pour les 12-17 ans s'établit à 21,3 %.

47,5 %

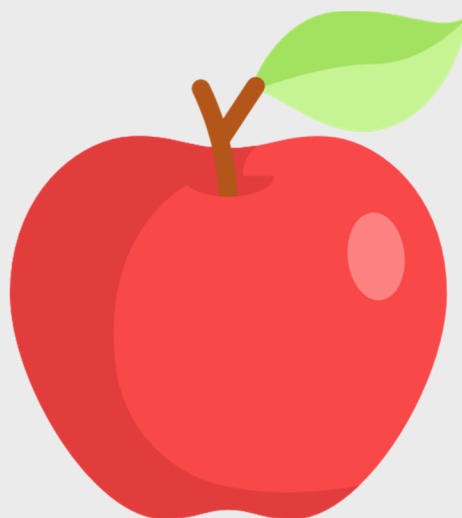
des résidents de Chaudière-Appalaches affirment consommer cinq portions ou plus de fruits et légumes par jour.

ACTIVITÉ PHYSIQUE



50,1 %

des résidents de Chaudière-Appalaches âgés de 12 ans et plus déclarent s'adonner à une activité physique active ou modérément active durant les loisirs.



TABAGISME



15,6 %

des individus de 15 ans et plus de Chaudière-Appalaches sont des fumeurs.

CONSOMMATION EXCESSIVE D'ALCOOL



23 %

des résidents de Chaudière-Appalaches âgés de 12 ans et plus affichent une consommation d'alcool abusive, c'est-à-dire cinq verres pour les hommes et quatre pour les femmes en une même occasion au moins une fois par mois au cours de la dernière année.

CONSOMMATION DE DROGUE SOUS ORDONNANCE OU ILLÉGALE



14,1 %

des individus de 15 ans et plus de Chaudière-Appalaches ont consommé de la drogue (toutes drogues confondues) au cours de l'année 2014.

BON À SAVOIR

Une nouvelle enquête québécoise sur la santé des jeunes du secondaire paraîtra en novembre 2018.

INDICATEURS À DÉVELOPPER

- ✓ Nombre de mesures mises en place dans l'environnement pour favoriser la saine alimentation.
- ✓ Nombre de mesures mises en place dans l'environnement pour favoriser l'activité physique.



FAITS SAILLANTS → SAINES HABITUDES DE VIE

- La majorité de la population de Chaudière-Appalaches se perçoit en très bonne ou en excellente santé.
- Plus de la moitié de la population de Chaudière-Appalaches âgée de 18 ans déclare faire de l'embonpoint ou de l'obésité; cette part est en croissance.
- Moins de la moitié de la population de Chaudière-Appalaches consomme des fruits et légumes cinq fois ou plus par jour; cette part est en diminution.
- Près de la moitié de la population de Chaudière-Appalaches est au moins modérément active; cette part croît légèrement au fil du temps.

- Un peu plus de 10 % de la population de Chaudière-Appalaches fume tous les jours; cette part est stable depuis 2007, mais les 12-19 ans fument de moins en moins.
- Près du quart de la population de Chaudière-Appalaches âgée de 12 ans et plus montre une consommation abusive d'alcool.
- La consommation de drogues est en hausse en Chaudière-Appalaches; elle s'établit à 14 % de la population âgée de 15 ans et plus.

1 – SAINES ALIMENTATION¹

En général au Québec, les 12-44 ans, tant hommes que femmes, se perçoivent plus en santé que les 45 ans et plus, particulièrement en Chaudière-Appalaches.

Les hommes de Chaudière-Appalaches (65,9 %) en surpoids ou obèses sont plus nombreux que les femmes (45,1 %) et que la moyenne masculine québécoise (60,3 %). Ces proportions sont en croissance.

L'embonpoint ou l'obésité touche les individus surtout à partir de 35 ans et croît avec l'âge. Toutefois, le nombre d'adolescents (12-17 ans) en surpoids augmente tant au Québec qu'en Chaudière-Appalaches.

La consommation de fruits et légumes est similaire en Chaudière-Appalaches et au Québec. Les femmes en Chaudière-Appalaches (56,7 %) sont plus nombreuses que les hommes (38,3 %) à en manger cinq fois ou plus par jour. La consommation fluctue avec l'âge pour les deux sexes, étant la plus importante à 12-19 ans et à partir de 65 ans.

Personnes déclarant être en surpoids en Chaudière-Appalaches

	2007	2013
12-19 ans*	22,9 %	20,2 %
20-34 ans	37,6 %	44,5 %
35-44 ans	52,0 %	56,6 %
45-64 ans	57,2 %	62,6 %
65 ans et plus	52,0 %	57,5 %

*Données pour l'ensemble du Québec.

2 – ACTIVITÉ PHYSIQUE¹

Les résidentes et résidents de Chaudière-Appalaches étaient aussi actifs que les Québécoises et les Québécois en 2013, sauf pour les 65 ans et plus (46,5 % contre 34,7 %) en 2013. Exception faite des jeunes (12-19 ans) et des aînés (65 ans et plus), les personnes sont plus actives au Québec qu'en Chaudière-Appalaches.

4 – CONSOMMATION EXCESSIVE D'ALCOOL^{1, 3}

Chaudière-Appalaches, comme ailleurs au Québec, connaît une légère augmentation du nombre de personnes qui consomment de l'alcool de façon excessive. La consommation de la région est similaire à celle du Québec, sauf pour les 35-44 ans où elle est plus importante en Chaudière-Appalaches (36,4 % contre 23,2 %).

Les 20-34 ans consomment davantage que les autres catégories d'âge. De plus, la consommation des hommes est supérieure à celle des femmes.

Consommation de tabac, d'alcool et de drogues chez les 15 ans et plus (Chaudière-Appalaches)

	2008	2014
Tabagisme	22,6 %	15,6 %
Consommation excessive d'alcool*	17,3 %	23,0 %
Consommation de drogues**	11,4 %	14,1 %

* Auparavant : cinq verres ou plus par jour, pour les deux sexes; maintenant : quatre verres ou plus pour les femmes.

** Toutes drogues confondues.

3 – TABAGISME^{1, 3}

Le nombre de fumeurs âgés de plus de 15 ans a diminué de 40 % en Chaudière-Appalaches et de 17,8 % au Québec entre 2008 et 2014. Il y a moins de fumeurs en Chaudière-Appalaches (15,6 %) et dans la région locale de service (RLS) d'Alphonse-Desjardins (14,2 %) qu'au Québec (19,4 %).

Au Québec et en Chaudière-Appalaches, les hommes fument plus que les femmes. Cet écart diminue avec le temps au Québec, mais elle augmente en Chaudière-Appalaches. Pour Chaudière-Appalaches, les proportions sont de 17,3 % contre 13,9 % en 2014.

En 2013, 6 % des jeunes Québécoises et Québécois (12-19 ans) fumaient; cette proportion était de 8,9 % en 2007.

5 – CONSOMMATION DE DROGUES^{2, 3}

En 2014, 41,6 % des Québécoises et Québécois avaient déjà consommé du cannabis et 9,8 % au cours de la précédente année. Il y a moins de consommatrices et consommateurs de drogues en Chaudière-Appalaches (14,1 %) qu'au Québec (16,7 %).

En général, les hommes sont de plus grands consommateurs de drogues que les femmes. Pour Chaudière-Appalaches, les proportions sont de 16,9 % contre 11,3 % en 2014.

En Chaudière-Appalaches, les 15-24 ans comptent la plus forte proportion d'individus ayant consommé des drogues en 2014 (36,1 %). Ce constat est similaire au Québec.



Le stress se définit comme un état de perturbation provoqué par la confrontation avec un danger, un environnement difficile, une menace physique ou psychique. Le stress est considéré comme un important facteur de risque pour diverses maladies, notamment la maladie mentale.

STRESS

22 %

Au Québec, personnes qui jugent «assez» (19 %) ou «extrêmement stressantes» (2,7 %) la plupart de leurs journées.²

Parmi elles, il y a une proportion plus élevée de femmes (25 %) que d'hommes (19 %). (2012)

49 %

Le stress et l'anxiété toucheraient 49 % des enfants au quotidien.⁴

De ce nombre, 19 % souffriraient de troubles anxieux, 15 % d'insomnie et 12 % d'anxiété de performance.

VIE SOCIALE

5,4 %

Taux de la population (RLS Alphonse-Desjardins) dont le niveau de satisfaction à l'égard de sa vie sociale est insatisfaisant.¹

Les taux les plus élevés d'insatisfaction à l'égard de sa vie se trouvent chez les personnes vivant seules (9,7 %), les personnes sans emploi (9 %) et les familles monoparentales (7,9 %).



PRINCIPALES SOURCES DE STRESS²

- L'emploi ou les études
- Les problèmes financiers
- La santé de membres de la famille
- Les responsabilités personnelles ou familiales
- Les contraintes de temps



PERCEPTION DE L'ÉTAT DE SANTÉ

7,8 %

Taux de la population (RLS Alphonse-Desjardins) qui perçoit son état de santé passable ou mauvais.¹

Ce sont les personnes sans emploi (26,4 %), les personnes de 65 et plus (2 %), les ménages à faible revenu (20,6 %), les personnes vivant seules (18,5 %) et les personnes ayant une scolarité inférieure au diplôme d'études secondaires (17,5 %) qui jugent passable ou mauvais leur état de santé.

DÉTRESSE PSYCHOLOGIQUE

24,1 %

Population de 15 ans et plus (RLS Alphonse-Desjardins) qui se situe au niveau élevé sur l'échelle de détresse psychologique.¹

Cette proportion est significativement moins élevée que dans l'ensemble du Québec (28,3 %).

16 %

Taux de détresse psychologique liée au travail, chez les 15 ans et plus occupant un emploi rémunéré (RLS Alphonse-Desjardins).¹

Cette proportion est comparable à celui de l'ensemble du Québec (16,4 %).

BON À SAVOIR

9,2 % de la population de 15 ans et plus prend des médicaments prescrits ou non prescrits pour des problèmes liés aux émotions, à la santé mentale ou à la consommation d'alcool ou de drogues.

INDICATEURS À DÉVELOPPER

- ✓ Connaissance des ressources disponibles.



FAITS SAILLANTS → STRESS PHYSIQUE ET PSYCHOLOGIQUE

En se basant sur les dernières données disponibles, nous constatons que :

STRESS

En 2012, l'activité principale (emploi ou études) constitue la principale source de stress dans la population québécoise (33,1 %). Les problèmes financiers viennent en second lieu (13,9 %).²

- Une proportion plus grande de femmes que d'hommes citent la santé de la famille et les responsabilités personnelles ou familiales comme des sources de stress quotidien.
- Les contraintes de temps et les problèmes financiers sont des sources de stress citées presque autant par les femmes que par les hommes.
- Les hommes sont proportionnellement plus nombreux que les femmes à citer comme principale source de stress les problèmes financiers (15 % contre 13,7 %), leur activité principale (30,5 % contre 23 %) et d'autres sources de stress (10,2 % contre 5,1 %).
- L'activité principale et les autres sources de stress sont les sources citées par une proportion nettement plus élevée d'hommes que de femmes.

DÉTRESSE PSYCHOLOGIQUE ¹

Un niveau plus élevé de l'indice de détresse psychologique est observé :

- chez les femmes
- chez les personnes de 15-24 ans
- chez les personnes célibataires
- chez les personnes vivant seules
- chez les personnes sans emploi
- chez les personnes n'ayant pas obtenu de diplôme d'études secondaires
- chez les personnes vivant dans un ménage à faible revenu.

Les personnes en emploi sont plus nombreuses à déclarer que la plupart de leurs journées sont assez ou extrêmement stressantes comparativement aux personnes sans emploi (27% c. 14%).

Au cours des douze derniers mois, c'est 3 % de la population qui a songé sérieusement au suicide.³

VIE SOCIALE ¹

Un niveau plus élevé d'insatisfaction à l'égard de sa vie sociale est observé :

- chez les personnes vivant seules (9,7 %)
- chez les personnes sans emploi (9 %)
- chez les familles monoparentales (7,9 %)
- chez les ménages à faible revenu (6,7 %)
- chez les détenteurs d'un diplôme universitaire (6,6 %)

PERCEPTION ÉTAT DE SANTÉ ²

Les personnes qui perçoivent leur santé physique comme passable ou mauvaise, celles qui ressentent habituellement de la douleur ou des malaises et celles qui présentent au moins un problème de santé chronique sont plus nombreuses que les personnes ne vivant pas ces difficultés à se situer au niveau élevé de l'indice de détresse psychologique et à déclarer que la plupart de leurs journées sont assez ou extrêmement stressantes.

Se situe au niveau élevé sur l'échelle de détresse psychologique	%
Ensemble du Québec	28,3 %
RLS Alphonse-Desjardins	24,1 %
RLS des Etchemins	26,8 %
RLS de Beauce	24,4 %
RLS de la région de Thetford	25,7 %
RLS de Montmagny-L'Islet	36,3 %

Détresse psychologique liée au travail	%
Ensemble du Québec	16,4 %
RLS Alphonse-Desjardins	16,0 %
RLS des Etchemins	14,9 %
RLS de Beauce	15,8 %
RLS de la région de Thetford	16,7 %
RLS de Montmagny-L'Islet	19,7 %

Niveau de satisfaction à l'égard de sa vie sociale	RLS Alphonse-Desjardins	Chaudière-Appalaches
Très satisfaisant	46,9 %	47,7 %
Plutôt satisfaisant	47,7 %	47,3 %
Insatisfaisant	5,4 %	5,0 %

Perception de l'état de santé	RLS Alphonse-Desjardins	Chaudière-Appalaches
Excellent / Très bon	56,6 %	54,5 %
Bon	35,6 %	35,9 %
Passable / Mauvais	7,8 %	9,6 %



La sécurité alimentaire existe lorsque tous les individus, à tout moment, ont un accès économique et physique à une alimentation nourrissante, salubre et suffisante, qui leur permet de satisfaire leurs besoins et leurs préférences alimentaires, afin de mener une vie saine et active.

INSÉCURITÉ ALIMENTAIRE

5,1 %

des personnes âgées de 12 ans et plus en Chaudière-Appalaches vivaient de l'insécurité alimentaire de façon modérée ou grave en 2012. Ce taux atteint 6,6 % chez les femmes et 3,6 % chez les hommes.

3 969

personnes sur le territoire englobant la rive-sud de Québec ont reçu de l'aide alimentaire au cours du mois de mars 2014.



BON À SAVOIR

Une étude lévisienne est actuellement en cours afin de répertorier le nombre de déserts alimentaires et leur étendue sur le territoire.

INDICATEURS À DÉVELOPPER

- ✓ Proximité de l'offre alimentaire.
- ✓ Diversité alimentaire (variété et éléments nutritifs).
- ✓ Apport alimentaire – Quantité d'aliments consommés par jour.



DÉPENSES ALIMENTAIRES

11,9 %

des dépenses moyennes des ménages québécois sont attribuables aux achats alimentaires en 2015, ce qui représente 8 154 \$ en moyenne.

17,5 %

des dépenses des ménages à faible revenus sont attribuables aux achats alimentaires en 2015, ce qui représente 4 574 \$ en moyenne.

77,2 %

des dépenses alimentaires vont en moyenne aux aliments achetés au magasin.



FAITS SAILLANTS → SÉCURITÉ ALIMENTAIRE

- La population en Chaudière-Appalaches est en meilleure situation de sécurité alimentaire que l'ensemble du Québec.
- Plus de 3 000 personnes utilisent des services alimentaires en Chaudière-Appalaches.

- Au Québec, la part des dépenses alimentaires sur l'ensemble des dépenses est beaucoup plus élevée chez les personnes à faible revenu que chez les personnes à revenu élevé.
- En Chaudière-Appalaches, les femmes vivent plus d'insécurité alimentaire que les hommes. Il n'y a pas de différence au Québec.

1 – INSÉCURITÉ ALIMENTAIRE^{1, 2}

En 2012, 7,5 % des Québécoises et des Québécois âgés de 12 ans et plus vivaient de l'insécurité alimentaire de façon modérée ou grave. Ce taux est de **5,1 %** en Chaudière-Appalaches, ce qui représente 16 974 personnes. Depuis 2008, l'insécurité alimentaire modérée ou grave a progressé de 25 % au Québec et de 15,9 % en Chaudière-Appalaches. Au Québec, il n'y a pas de différence entre les deux sexes quant à l'insécurité alimentaire. Cela n'est toutefois pas le cas pour la région de Chaudière-Appalaches où les femmes (6,6 %) vivent plus d'insécurité alimentaire que les hommes (3,6 %). Le groupe des 35 à 44 ans (10,1 %) est celui qui vit plus fréquemment ce type d'insécurité au Québec, alors que le groupe des 20 à 34 ans (8,7 %) est le plus touché en Chaudière-Appalaches.

En mars 2014 seulement, en Chaudière-Appalaches, 2 127 personnes ont reçu de l'aide alimentaire, dont 93 pour la toute première fois. De plus, 1 842 personnes ont reçu de l'aide alimentaire sous forme de repas, par le biais des cuisines collectives ou des repas communautaires. Tous les mois, chaque organisme œuvrant en sécurité alimentaire en Chaudière-Appalaches fournit un service à environ 90 personnes. C'est dans l'arrondissement Desjardins qu'il y a le plus de prestataires de service.

2 – DÉPENSES ALIMENTAIRES¹

Au Québec, en 2015, les dépenses alimentaires moyennes représentent 11,9 %, ce qui totalise 8 154 \$ en moyenne. En 2011, elles représentaient 11,5 % des dépenses. Il s'agit actuellement du 3^e plus gros poste de dépense après le logement et le transport.

Pour les Québécoises et Québécois ayant les plus faibles revenus, les dépenses alimentaires représentaient 17,5 % des dépenses en 2015, soit 4 574 \$ en moyenne. Cette part était de 14,6 % en 2011. Pour ceux jouissant des plus hauts revenus, elles représentaient 9 % des dépenses pour la même période, soit 12 386 \$ en moyenne. Cette part était de 9,3 % en 2011. Les dépenses alimentaires des personnes à faible revenus équivalent donc à 36,9 % de celles des plus hauts revenus.

Les personnes à faible revenu sont celles qui dépensent le plus en produits de boulangerie et céréales, alors que les personnes à haut revenu dépensent le plus en viande, poissons et fruits de mer. Aussi, les personnes faisant partie des 20 % des revenus les plus élevés dépensent une part plus importante de leur revenu dans les restaurants que les autres.

Taux de sécurité et d'insécurité alimentaire

	Ensemble du Québec	Chaudière-Appalaches
Sécurité alimentaire	92,5 %	94,9 %
Insécurité modérée	5,7 %	4,5 %
Insécurité grave	1,8 %	0,6 %

Dépenses alimentaires moyennes par ménage selon le revenu au Québec

Revenu moyen annuel	1 ^{er} quintile	3 ^e quintile	5 ^e quintile
Aliments achetés au magasin	81,3 %	76,5 %	73,5 %
Aliments achetés au restaurant	18,7 %	23,5 %	26,5 %

* Le 1^{er} quintile correspond au segment des 20 % des revenus les plus faibles.

Dépenses moyennes en aliments achetés au magasin par ménage selon le type d'aliment et le revenu au Québec (2015)

Revenu moyen annuel	1 ^{er} quintile*	3 ^e quintile	5 ^e quintile
Produits céréaliers	17,9 %	16,5 %	14,1 %
Fruits, noix et légumes	22,9 %	23,0 %	21,3 %
Produits laitiers et œufs	15,9 %	15,4 %	17,0 %
Viande, poissons et fruits de mer	20,5 %	23,5 %	24,8 %
Autres	22,9 %	21,6 %	22,9 %



Fiche 21

Déterminant : **DIPLOMATION ET SCOLARITÉ**

Composante : **Éducation**

Le **taux de diplomation et de qualification** est la proportion des élèves qui, avant l'âge de 20 ans, ont obtenu un premier diplôme sept ans après leur entrée au secondaire soit à la formation générale des jeunes, soit à l'éducation des adultes, soit en formation professionnelle. Dans le cas des programmes collégiaux et universitaires, le taux d'obtention de diplôme correspond au rapport entre le nombre de diplômés et la taille de la population ayant l'âge usuel d'obtention de diplôme.

Le **niveau de scolarité** désigne le plus haut niveau d'études atteint par une personne. Au niveau primaire et secondaire, il s'agit du nombre d'années d'études terminées. Au niveau postsecondaire, il s'agit des établissements fréquentés et des certificats, grades ou diplômes obtenus.

NIVEAU D'ÉTUDES ³

15,6 %

De la population lévisienne détient un diplôme d'études secondaires ou une attestation d'équivalence



66,5 %

Lévisiennes et Lévisiens âgés de 15 ans et plus qui possèdent un certificat, un diplôme ou un grade d'études postsecondaires

26,1 %

Part de la population lévisienne qui a acquis un certificat ou un diplôme provenant d'une université. ³

RETARD SCOLAIRE ²

9,6 %

Part des élèves qui entrent au secondaire à l'âge de 13 ans ou plus à la Commission Scolaire des Navigateurs

Ces élèves présentent un taux de diplomation et de qualification inférieur de 32 points de pourcentage aux autres élèves.

80,9 %

Taux de diplomation et de qualification après 7 ans. ²

Garçons : 75,8 %

Filles : 86,1 %

DIPLOMATION



7,4 %

Part de la population lévisienne âgée de 25 à 64 ans qui ne détient aucun diplôme. ³

En Chaudière-Appalaches, ce taux est de 16,1 %.

DÉCROCHAGE ANNUEL ¹

10,2 %

Taux de sorties sans diplôme ni qualification, parmi les sortants, en formation générale (2013-2014).



SCOLARITÉ ET AIDE SOCIALE ⁴

43,4 %

Part des prestataires d'aide sociale qui ont une scolarité inférieure à un 5^e secondaire

BON À SAVOIR

Selon les données du recensement 2016, la Ville de Lévis compte 16 290 individus âgés de 15 à 24 ans.

C'est 13,6 % de la population de Lévis âgée de 15 ans et plus qui ne détient aucun diplôme, soit 15 675 individus. Ce taux s'élève à 21,8 % pour la région de Chaudière-Appalaches.

41,4 % des jeunes lévisiennes et lévisiens ont un travail rémunéré ⁴

INDICATEUR À DÉVELOPPER

✓ Ressources pour les élèves en difficulté.



FAITS SAILLANTS → DIPLOMATION ET SCOLARITÉ

En se basant sur les dernières données disponibles, nous constatons que :

- Avec un taux de 26,1 %, la Ville de Lévis se distingue positivement pour sa proportion de résidents de 15 ans et plus qui ont terminés des études universitaires. Ce même taux pour la région de Chaudière-Appalaches se situe à 17 %.
- La part des résidents sans diplôme est beaucoup plus faible dans la Ville de Lévis que dans la province de Québec.
- Le taux de sorties sans diplôme ni qualification (décrochage annuel), parmi les sortants, en formation générale des jeunes, est de 10,2 % dans la Commission scolaire des Navigateurs. Les autres commissions scolaires de la région ont un taux de 9,8 % pour la CS de la Côte-du-Sud, de 11,3 % pour la CS des Appalaches et de 12,6 % pour la CS de la Beauce-Etchemin.¹
- Dans la Ville de Lévis, le nombre d'individus ayant une formation universitaire (26,1 %) surpasse les effectifs sans diplôme (13,6 %).³
- Les niveaux de scolarité des deux sexes sont relativement équivalents sur le territoire de la Ville de Lévis.³
- Avec un taux de 80,9 %, la Commission scolaire des Navigateurs, qui comprend l'ensemble des écoles de la Ville de Lévis, se situe au 16 rang, sur 72, des commissions scolaires ayant les meilleurs taux de diplomation après 7 ans.²
- Le taux de diplomation et de qualification après 7 ans est plus élevé chez les filles (86,1 %) que chez les garçons (75,8 %).²
- Le taux de diplomation et de qualification est nettement plus bas dans les écoles dont l'indice de défavorisation est élevé (IMSE de 8, 9 ou 10).
- La Commission scolaire des Navigateurs a un taux de retard à l'entrée au secondaire légèrement plus bas que celui du Québec. Les garçons ont un taux de retard plus élevé que les filles.²
- Les élèves qui accusent un retard scolaire décrochent nettement plus que ceux qui n'ont pas de retard dans leur parcours scolaire (45,7 % c. 6,8 %).
- À Lévis, jusqu'à 64,7 % des jeunes fréquentant une école secondaire travaillent. Les jeunes de secondaire 4 et 5 sont ceux qui travaillent le plus d'heures par semaine.⁴



Diplomation - Population âgée de 15 ans et plus	2011	2016	
	Lévis	Lévis	Chaud.-App.
Aucun diplôme	15,1 %	13,6 %	21,8 %
Diplôme d'études secondaires	20,7 %	19,9 %	20,6 %
Certificat ou diplôme d'apprenti ou d'une école de métier	17,9 %	18,2 %	22,3 %
Certificat ou diplôme d'un collège	21,1 %	22,2 %	18,2 %
Certificat ou diplôme inférieur au baccalauréat	5,0 %	4,3 %	3,1 %
Baccalauréat	13,9 %	14,9 %	9,9 %
Certificat ou diplôme supérieur au baccalauréat	6,3 %	6,9 %	4,1 %

Taux de diplomation et de qualification (après 7 ans) 2015-2016	CS des Navigateurs	Le Québec
Total	80,9 %	80,1 %
Garçons	75,8 %	75,8 %
Filles	86,1 %	84,4 %

Taux de diplomation et de qualification (après 7 ans) selon l'indice de défavorisation de l'école	IMSE	Le Québec
Milieus favorisés	1, 2, 3	82,6 %
Milieus intermédiaires	4, 5, 6, 7	77,4 %
Milieus défavorisés	8, 9, 10	70,3 %

Décrochage annuel (2013-2014)	Lévis	Le Québec
Total	10,2 %	14,1 %
Garçons	13,4 %	17,4 %
Filles	7,3 %	11,0 %

Taux de retard à l'entrée au secondaire (2015-2016)	CS des Navigateurs	Le Québec
Total	9,6 %	10,3 %
Garçons	11,4 %	12 %
Filles	7,8 %	8,6 %

Part des élèves de secondaire 3, 4 et 5 qui mènent de front les études et le travail	3 ^e sec	4 ^e sec	5 ^e sec
Jeunes qui travaillent	22,3 %	43 %	64,7 %
Jeunes qui travaillent plus de 15 heures par semaine parmi ceux qui ont un emploi	28,4 %	50 %	48,1 %



Fiche 22

Déterminant : NIVEAU D'ALPHABÉTISATION

Composante : Éducation

L'alphabétisation est l'acquisition des connaissances et des compétences de base de lecture et d'écriture. Le concept de littératie se définit comme l'aptitude à comprendre et à utiliser l'information écrite dans la vie courante, à la maison, au travail et dans la collectivité en vue d'atteindre des buts personnels et d'étendre ses connaissances et ses capacités.

LÉVIS

26 %

Proportion des Lévisiennes et Lévisiens de 16 ans et plus dont la compréhension de textes suivis se situe au niveau 1. ²



Selon Emploi et Développement social Canada, une personne devrait avoir **au moins un niveau de littératie de 3** pour fonctionner de façon optimale dans la société canadienne.³

➔ **Au Québec**, plus de la moitié (53 %) de la population active n'atteint pas ce niveau.

48 %

Proportion des Lévisiennes et Lévisiens de 16 ans et plus dont la compréhension de textes suivis se situe aux niveaux 1 et 2. ²

Compétences en matière de compréhension de textes suivis	Niveau de compétences en littératie	% de la population
	Inférieur au niveau 1	4 %
Très faibles compétences	Niveau 1	15 %
Faibles compétences	Niveau 2	34 %
Niveau minimal souhaité de compétences pour obtenir un diplôme d'études secondaires et occuper un emploi	Niveau 3	36 %
Compétences élevées	Niveau 4-5	11 %

10 %

Taux d'analphabétisme estimé à Lévis. ⁴

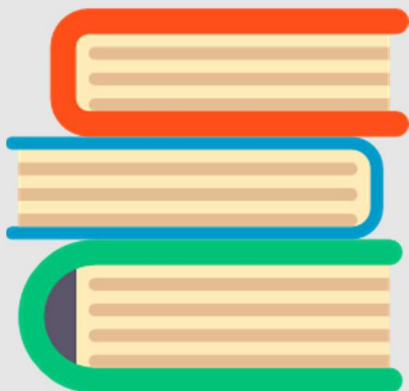
BON À SAVOIR ¹

Selon les résultats de l'*Enquête internationale sur l'alphabétisation et les compétences des adultes* (EIACA), 49 % des Québécoises et Québécois âgés de 16 à 65 ans avaient des difficultés en lecture. Parmi ceux-ci, 800 000 adultes étaient analphabètes.

Au Québec, une personne sur cinq, soit 19 % de la population, est susceptible de se retrouver dans une situation où elle éprouvera de grandes ou de très grandes difficultés à lire et à utiliser l'écrit. En 2003, 16 % des répondantes et répondants se trouvaient à ce niveau.

Une personne sur trois (34,3 %) au Québec est susceptible de se retrouver dans une situation où sa capacité à lire sera relative à la présence de conditions facilitantes ou d'environnements écrits non complexes. En 2003, 32,9 % des répondants se trouvaient à ce niveau.

Moins d'une personne sur deux (46,8 %) au Québec est susceptible de démontrer la maîtrise de compétences en littératie le rendant capable de lire en vue d'apprendre, de comprendre, d'agir ou d'intervenir en toute autonomie. En 2003, 51,1 % des répondantes et répondants se trouvaient à ce niveau.



En se basant sur les dernières données disponibles, nous constatons que :

- Bien que fortement scolarisée, la population de la ville de Lévis possède un taux d'analphabétisme supérieur à 10%.⁴
- Ceux qui ont le plus de difficultés en lecture sont les adultes de plus de 45 ans.
- Le fait de détenir un niveau de scolarité plus élevé constitue un atout en ce qui a trait aux compétences en littératie.
- Plus le revenu d'emploi est important, plus les compétences en compréhension de textes suivis sont élevées.
- La pratique d'activités de lecture, d'écriture ou de mathématiques est plus fréquente chez les jeunes de 16-24 ans, chez les personnes les plus scolarisées et celles dont les parents sont plus scolarisés, chez les étudiants ainsi que chez les immigrants récents.
- Au Québec, en 2012, les immigrants, récents ou de longue date, ont globalement des compétences moins élevées en littératie, en numératie et en résolution de problèmes dans des environnements technologiques que les Canadiens de naissance. En littératie comme en numératie, ils ont une propension moins grande à se situer au niveau 3, 4 ou 5 de l'échelle des compétences, et ce, même lorsqu'on prend en compte le sexe, l'âge, le niveau de scolarité individuel et celui des parents.
- Les femmes immigrantes récentes ou de longue date ont des compétences moins élevées que les femmes natives du Canada. Chez les hommes, il n'y a pas d'association significative entre le statut d'immigration et les compétences en littératie et en numératie.



Fiche 23

Déterminant : DÉVELOPPEMENT DU JEUNE ENFANT

Composante : Éducation

Le développement global a trait aux habiletés et aux aptitudes que l'enfant acquiert dans cinq différents domaines (moteur, social, affectif, cognitif, langagier). Pendant la petite enfance, les apprentissages et les expériences vécues par l'enfant façonnent son développement global.

7 870



Nombre d'enfants âgés de 0 à 4 ans en 2016. ¹

Ils représentent 5,5 % de la population de Lévis.

Il y a eu 1 401 naissances en 2016. ²

110

Nombre d'enfants de 0-4 ans avec incapacité* à Lévis en 2011. ³

Ils représentent 1,4 % des enfants âgés de 0 à 4 ans.

730

Nombre d'enfants immigrants âgés de moins de 5 ans à Lévis. ¹

25,4 %

Enfants qui grandissent dans une famille monoparentale ¹



360

Enfants de la maternelle considérés vulnérables dans au moins un des cinq domaines de développement ** 5,6

Les enfants des secteurs de Charny/Saint-Romuald auraient une carence plus élevée que ceux des autres secteurs au plan de la maturité affective et de l'expression des sentiments, des émotions et des besoins.



798

Nombre de places subventionnées en services de garde à Lévis à la fin de l'année 2017. ⁷

55 % des enfants de moins de 5 ans fréquentent un service de garde régi.

535

Enfants de 0-5 ans vivant dans une famille en situation de faible revenu à Lévis (MFR-ApI) ¹

115

Enfants de 0-4 ans vivant dans un logement subventionné en 2015. ²

489

Nombre de signalements retenus en 2016-2017 par la Direction de la protection de la jeunesse, pour les secteurs Chutes-Chaudières et Desjardins, chez les 0-17 ans. ⁴

Cela équivalait à 26,3 % du total des 1858 signalements retenus dans la région de Chaudière-Appalaches.

BON À SAVOIR

Le taux d'emploi des mères est un indicateur très parlant sur l'environnement des tout-petits.

*Sont inclus dans les types d'incapacité ; l'audition, la vision, la parole, la mobilité, l'agilité, l'apprentissage, la mémoire, la déficience intellectuelle ou trouble du spectre de l'autisme, psychologique, indéterminée.

** Les cinq domaines de développement sont : 1- Santé physique et bien-être, 2- Compétences sociales, 3- Maturité affective, 4- Développement cognitif et langagier, 5- Habiletés de communication et connaissances générales

5 %

Taux des bébés nés d'une mère n'ayant pas terminé ses études secondaires en 2016 au Québec

INDICATEUR À DÉVELOPPER

- ✓ Accès à des infrastructures (bibliothèques, organismes et centres communautaires, écoles, parcs et aires de jeux) à moins de 15 minutes du domicile.



FAITS SAILLANTS → DÉVELOPPEMENT DU JEUNE ENFANT

En se basant sur les résultats de l'Enquête québécoise sur le développement des enfants à la maternelle (EQDEM) pour Desjardins et Chutes-de-la-Chaudière en 2012, nous constatons que :

RETARD DE DÉVELOPPEMENT

POUR DESJARDINS, ⁵

- La proportion d'enfants vulnérables dans au moins un domaine de développement ainsi que celle du domaine des compétences sociales sont supérieures à celles du reste de la région. Il existe donc plusieurs enfants qui peuvent présenter des vulnérabilités.

Proportion d'enfants vulnérables à la maternelle (2012)	Desjardins	Chutes-Chaud.
Non vulnérable	73 %	81 %
Vulnérable dans au moins un (1) domaine de développement	27 %	19 %
Vulnérable dans deux (2) domaines ou plus	12 %	8 %

POUR LES CHUTES-DE-LA-CHAUDIÈRE, ⁶

- Le territoire se distingue favorablement du reste de la région sous trois aspects : les proportions d'enfants vulnérables sont inférieures à celles du reste de la région dans au moins un domaine de développement, dans au moins deux domaines de développement et dans le domaine de la maturité affective.
- De plus, pour les découpages fins, Saint-Jean-Chrysostome se distingue de la région avec une proportion inférieure d'enfants vulnérables dans au moins un domaine de développement.
- À l'inverse, pour Charny/St-Romuald, la proportion d'enfants vulnérables dans au moins deux domaines de développement ainsi que celle du domaine des compétences sociales sont supérieures à celles de la région.

SERVICES DE GARDE ⁷

En 2013, dans la région de Chaudière-Appalaches, 55 % des enfants de moins de 5 ans fréquentaient un service de garde régi.

Selon les données les plus récentes du ministère de la Famille, qui remontent à 2013-2014, le taux d'occupation des places par les enfants de moins de 5 ans, en services subventionnés, était de 94,5 % en Chaudière-Appalaches.

Nombre de places subventionnées à Lévis (2017)	Projets réalisés	Projets en cours
Centre de la petite enfance (CPE)	192	193
Garderies	258	57
Milieu familial	98	0
Total	548	250

96,9 % des enfants âgés de 0 à 5 ans, gardés de façon régulière en raison du travail ou des études de leurs parents, fréquentent les services de garde plus de 4 heures et jusqu'à 10 heures par jour (données 2009).

Taux d'occupation des places par les enfants de moins de 5 ans en services de garde subventionnés	Chaud.-App.	Le Québec
En 2013-2014	94,5 %	93,9 %

SIGNALEMENTS ⁴

En 2016-2017, il y a eu 1858 signalements retenus à la Direction de la Protection de la Jeunesse du CISSS de Chaudière-Appalaches dont 489 signalements dans les secteurs Chutes-Chaudière et Desjardins. Cela représente 26,3 % des signalements retenus dans la région.

Le nombre de signalements est en baisse de 7,7 % par rapport à l'année 2015-2016, où il y avait eu 530 signalements.

Les principales causes de signalement d'un enfant en difficulté dans ces deux secteurs sont la négligence et les abus physiques.

Les signalements proviennent du milieu policier (21,2 %), du milieu scolaire (18,8 %), du milieu familial (17,1 %), de la communauté (10,3 %) et de divers organismes (32,6 %).

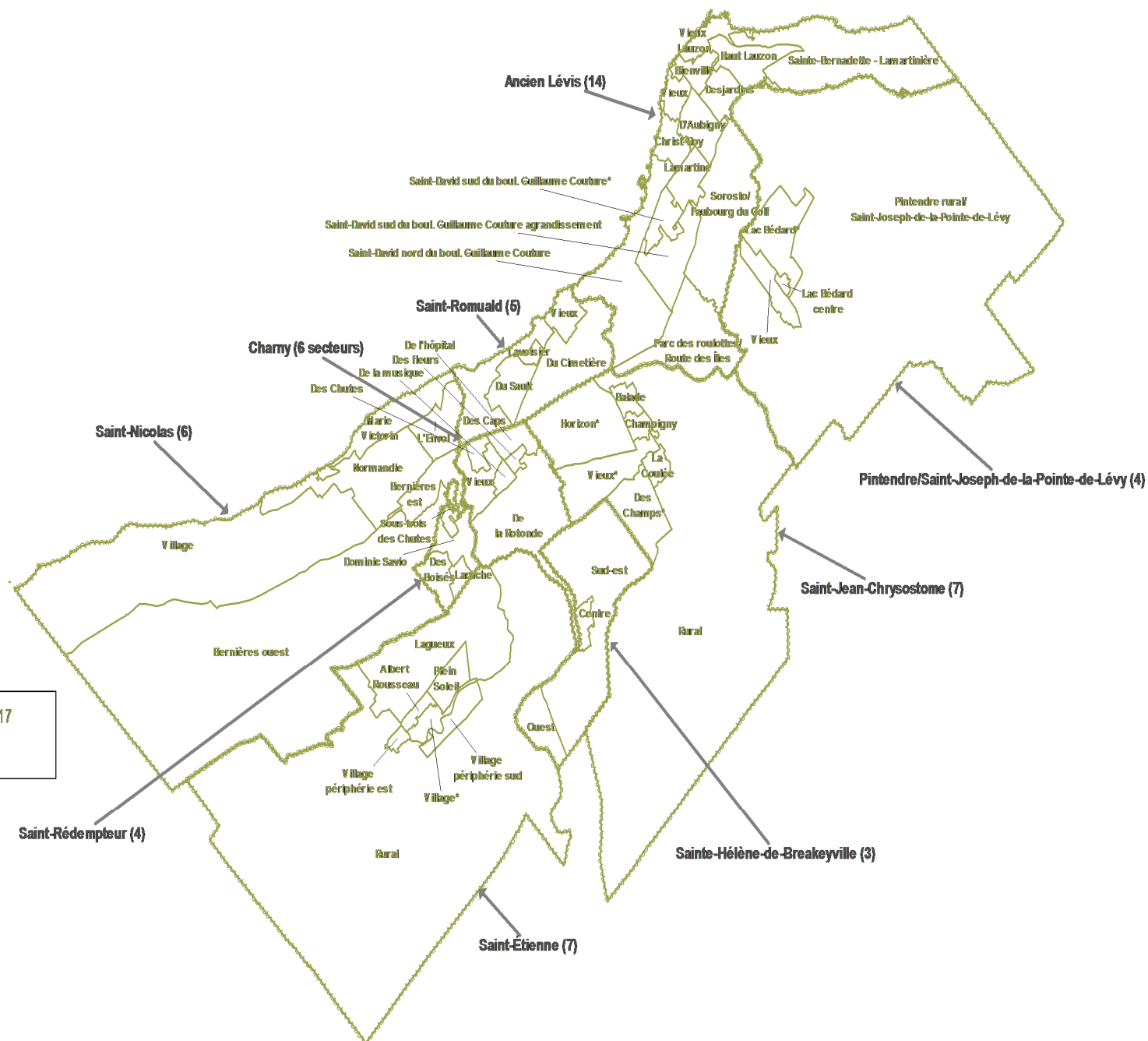
Signalements retenus en 2016-2017	%	Desjardins	Chutes-Chaud.
Négligence	22,7 %	56	55
Risque sérieux de négligence	13,9 %	36	32
Troubles de comportement	9,4 %	27	19
Abus physiques	24,3 %	56	63
Risque sérieux d'abus physiques	8,4 %	14	27
Abus sexuels	4,7 %	12	11
Risque sérieux d'abus sexuels	2,5 %	6	6
Mauvais traitement psychologique	14,1 %	24	45
Abandon	0 %	0	0
TOTAL	100 %	231	258

* Environ 40 % des cas signalés sont retenus.

Tiré du portrait
Caractérisation des communautés locales de
Chaudière-Appalaches 2016-2017
«Connaître et mobiliser pour mieux intervenir»

59

Les 56 communautés locales de la Ville de Lévis, en 2016-2017



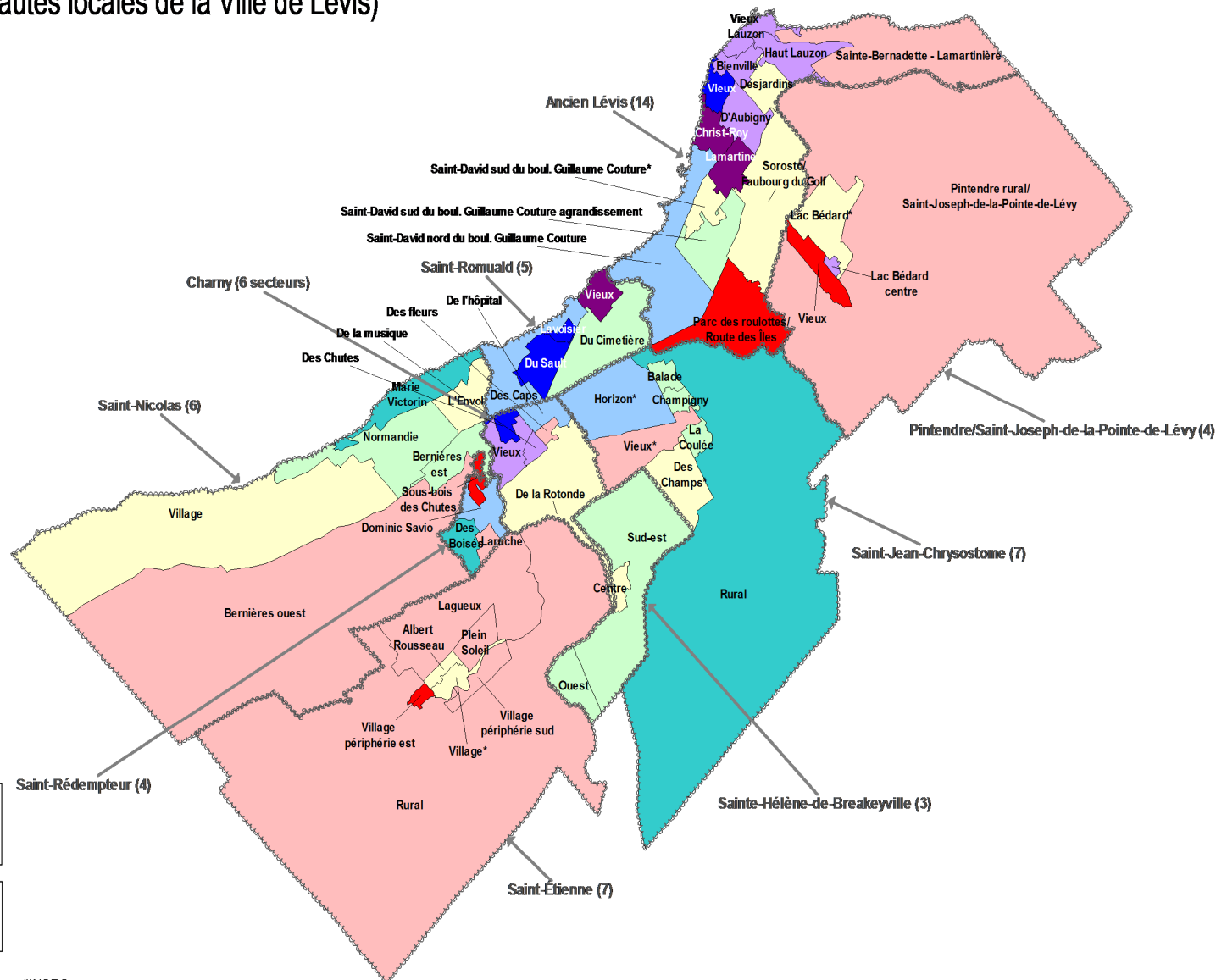
* Même nom qu'en 2009 mais territoire modifié en 2016-2017
() Nombre de communautés locales dans le quartier

— Limites des zones (quartiers)
— Limites des communautés locales

Indice défavorisation matérielle et sociale, pour les 56 communautés locales de la Ville de Lévis, en 2011

(lorsque comparées aux 56 communautés locales de la Ville de Lévis)

		Défavorisation sociale					
		Très favorisé (Q1)			Très défavorisé (Q5)		
Défavorisation matérielle	Très favorisé (Q1)	3	3	3	1	1	
		5,4%	5,4%	5,4%	1,8%	1,8%	
	Très défavorisé (Q5)	3	3	3	2	1	
		5,4%	5,4%	5,4%	3,6%	1,8%	
Défavorisation sociale	Très favorisé (Q1)	1	1	3	2	2	
		1,8%	1,8%	5,4%	3,6%	3,6%	
	Très défavorisé (Q5)	3	5	2	1	3	
		5,4%	8,9%	3,6%	1,8%	5,4%	
		3		1	3	3	
		5,4%		1,8%	5,4%	5,4%	



* Même nom qu'en 2009 mais territoire modifié en 2016-2017
() Nombre de communautés locales dans le quartier

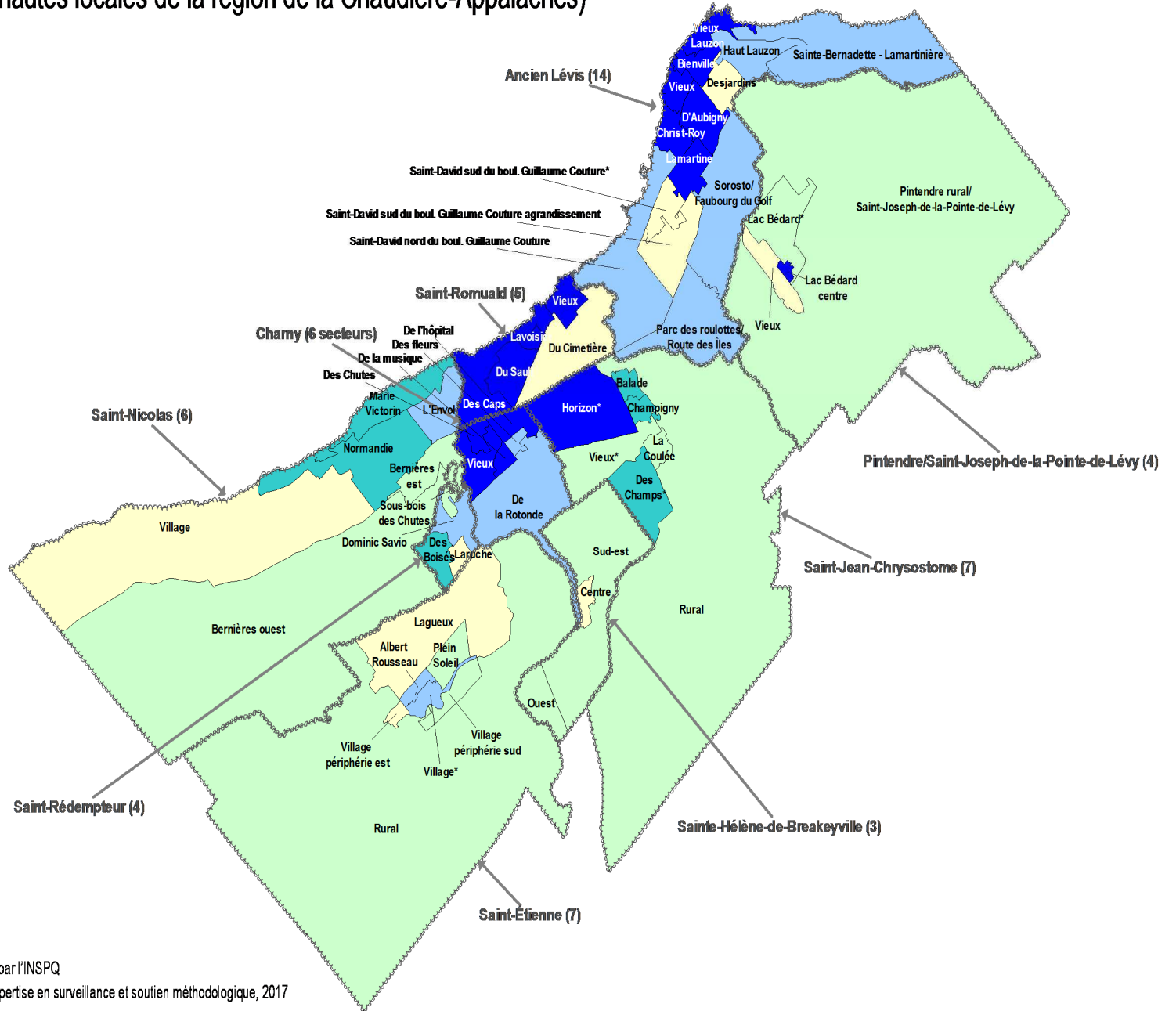
~ Limites des zones (quartiers)
— Limites des communautés locales

Source : Statistique Canada, recensement et ENM, 2011, indice calculé par l'INSPQ

Production : CISSS de Chaudière-Appalaches, DSPublique, Équipe d'expertise en surveillance et soutien méthodologique, 2017

Indice défavorisation matérielle et sociale, pour les 56 communautés locales de la Ville de Lévis, en 2011
(lorsque comparées aux 236 communautés locales de la région de la Chaudière-Appalaches)

		Défavorisation sociale				
		Très favorisé (Q1) ↔ Très défavorisé (Q5)				
Défavorisation matérielle	Très favorisé (Q1)	6 10,7%	6 10,7%	5 8,9%	5 8,9%	6 10,7%
		4 7,1%	3 5,4%	3 5,4%	4 7,1%	5 8,9%
		1 1,8%	1 1,8%		2 3,6%	5 8,9%
	Très défavorisé (Q5)					



() Nombre de communautés locales dans le quartier

— Limites des zones (quartiers)
— Limites des communautés locales

Source : Statistique Canada, recensement et ENM, 2011, indice calculé par l'INSPQ.

Production : CISSS de Chaudière-Appalaches, DSPublique, Équipe d'expertise en surveillance et soutien méthodologique, 2017

CONCLUSION

La réalisation du Portrait sociodémographique s’inscrit dans une démarche d’élaboration de la *Politique de développement social et communautaire* de la Ville de Lévis. Cette dernière définira les grands enjeux, les orientations à privilégier et précisera les grands axes de développement à mettre de l’avant pour la Ville. Elle visera également à faire en sorte que toute personne habitant sur le territoire puisse être reconnue comme une citoyenne ou un citoyen à part entière. Pour atteindre cet objectif, un état de la situation lévisienne s’avérerait nécessaire.

Ce portrait présente les résultats d'une recherche documentaire rigoureuse. L'annexe 1 du document permet d'ailleurs d'observer l'ensemble des indicateurs ayant fait l'objet d'une recherche. Elle expose le meilleur portrait possible en fonction des informations accessibles et permet aux acteurs du milieu, aux citoyennes et aux citoyens d'appuyer leurs réflexions sur des faits permettant d'amorcer une discussion constructive.

La réalisation du Portrait sociodémographique a permis de dégager certains constats pour la Ville. En effet, selon quelques indicateurs, la Ville de Lévis se trouve en bonne, voire en excellente position relativement au Québec ou à des régions comparables. Pour d'autres indicateurs, la Ville se trouve en moins bonne posture. De manière générale, il semble que la première affirmation soit plus fréquente que la seconde.

Il a également permis de prendre conscience de certaines limites. À plusieurs reprises, les données lévisiennes relatives aux déterminants n'étaient pas disponibles. En l'absence de ces données, il a été possible, dans la majorité des cas, d'utiliser des données de Chaudière-Appalaches ou issues de sondages. Néanmoins, quelques déterminants se limitent à des informations du Québec. Dans ces cas, il serait intéressant de développer des mesures ou des indicateurs lévisiens permettant de dresser un portrait plus exact de la situation de la Ville. Aussi, il serait pertinent de mettre régulièrement à jour le portrait de Lévis, de manière à conserver une vision juste et à observer les variations dans le temps. Ces indicateurs peuvent effectivement servir d'outil de mesure susceptible d'influencer de futures politiques publiques.



SOURCES

FICHE 1 : Accessibilité universelle

- ¹ Statistique Canada
- ² Office des personnes handicapées du Québec, 2017. *Les personnes avec incapacité au Québec : Une collection en 8 volumes présentant un portrait de la participation sociale des personnes avec incapacité à partir des données de l'Enquête canadienne sur l'incapacité de 2012.*
- ³ Institut de la statistique du Québec
- ⁴ Société de transport de Lévis, 2016. *Plan stratégique 2015-2024 : Plan stratégique de développement du transport en commun.*

FICHE 2 : Sécurité

- ¹ Sondage Leger Marketing, 2015. *Les Lévisiens et les perspectives d'avenir à Lévis. Rapport d'analyse d'un sondage exclusif.*
- ² Sondage Leger Marketing, 2016. *Les Lévisiens et les projets municipaux, passés et futurs.*
- ³ Maclean's, 2016. *Canada's most dangerous cities 2016: How safe is your city?*
- ⁴ Communiqué de presse de la Ville de Lévis, 2017. *Sondage SOM – Lévis : Une population en sécurité et satisfaite de son service de police.*
- ⁵ Statistique Canada, *Indice de gravité de la criminalité.*
- ⁶ Ministère de la Sécurité publique, 2015. *Criminalité au Québec : Principales tendances.*
- ⁷ Ville de Lévis, 2015. *Rapport annuel de la Direction du service de police.*
- ⁸ Ville de Lévis, 2016. *Rapport annuel de la Direction du service de police.*
- ⁹ Ville de Lévis, 2011. *Rapport annuel de la Direction du service de police.*
- ¹⁰ Ville de Lévis, 2016. *Rapport annuel du Service de la sécurité incendie.*

FICHE 3 : Logement

- ¹ Le Journal de Lévis, 2017. *La Concertation logement Lévis veut 375 logements sociaux.*
- ² Statistique Canada.
- ³ Société canadienne d'hypothèques et de logement.
- ⁴ Direction de l'urbanisme, 2017. *Portrait du logement social et communautaire à Lévis.*

FICHES 4 : Relations sociales

- ¹ Statistique Canada, 2013. *Enquête sur la santé dans les collectivités canadiennes.*
- ² Institut de la statistique du Québec, 2016. *Les réseaux sociaux informels et le capital social.*
- ³ Statistique Canada, 2016. *Enquête québécoise sur la santé de la population 2014-2015, Chaudière-Appalaches.*
- ⁴ Statistique Canada, 2016. *Recensement de 2016.*



⁵ Institut de la statistique du Québec, 2012. *Enquête québécoise sur la santé des jeunes du secondaire 2010-2011.*

FICHE 5 : Vie communautaire, loisirs, sport, art, culture

¹ Ministère de la Culture et des Communications, 2016. *Les pratiques culturelles au Québec en 2014.*

² Statistique Canada, 2013. *Enquête sur la santé dans les collectivités canadiennes.*

³ Leger marketing, 2015. *Les Lévisiens et les perspectives d'avenir à Lévis.*

⁴ Leger Marketing, 2016. *Les Lévisiens et les projets municipaux, passés et futurs.*

⁵ Statistique Canada, 2015. *L'engagement communautaire et la participation politique au Canada.*

⁶ Institut de la statistique du Québec.

⁷ Ville de Lévis.

FICHE 6 : Égalité femmes-hommes

¹ Institut de la statistique du Québec, 2016. *Les défis de la conciliation travail-famille chez les parents salariés : Un portrait à partir de l'Enquête québécoise sur l'expérience des parents d'enfants de 0 à 5 ans, 2015.*

² Conseil du statut de la femme, 2017. *Portrait des Québécoises en 8 temps, édition 2017.*

³ Conseil du statut de la femme, 2016. *Portrait statistique : Égalité femmes-hommes.*

⁴ Statistique Canada

⁵ Institut de la statistique du Québec

⁶ Conseil du statut de la femme, 2014. *Présence des femmes dans les lieux décisionnels et consultatifs.*

FICHE 7 : Emploi, rémunération et sources de revenu

¹ La Presse.ca. *Endettement des Québécois : pas de panique, dit Desjardins.* 29 août 2017.

² Statistiques Canada, 2016. *Recensement de 2016.*

³ Institut de la statistique du Québec. *Bulletin Flash. Évolution du marché du travail dans les MRC.* Avril 2016.

⁴ Statistiques Canada. *L'endettement des familles québécoises : une comparaison Québec, Ontario, Canada. Volume 19, numéro 2, Février 2015.*

⁵ Emploi-Québec. *Enquête sur le recrutement, l'emploi et les besoins de formation dans les établissements au Québec (EREFQ) (Établissements de 5 employés et plus), Édition 2014-2015. Rapport synthèse –Ville de Lévis.*

⁶ Institut de la statistique du Québec. *Travail et rémunération. État du marché du travail au Québec Bilan de l'année 2016.*

⁷ Institut de la statistique du Québec. *Tableau de faible revenu. 2010-2014.*

⁸ Emploi-Québec. *Chaudière-Appalaches et ses territoires. Portrait du marché du travail. 2015.*

⁹ Emploi-Québec. *Enquête sur les besoins de main-d'oeuvre et les caractéristiques des entreprises de la région de la Chaudière-Appalaches, Ville de Lévis, 2013.*



FICHE 8 : Qualité de l'emploi

¹ Statistique Canada. Recensement de 2016.

² Le Soleil. Les salaires ne grimpent pas. Juillet 2017.

³ Emploi-Québec. Chaudière-Appalaches et ses territoires. Portrait du marché du travail. 2015.

⁴ Emploi-Québec. Enquête sur le recrutement, l'emploi et les besoins de formation dans les établissements au Québec (EREFQ) (Établissements de 5 employés et plus), Édition 2014-2015. Rapport synthèse – Ville de Lévis.

⁵ Statistique Canada. Recensement de 2011.

⁶ Institut de la statistique du Québec. Fiche synthèse par MRC.

⁷ Institut de la statistique du Québec. Travail et rémunération. État du marché du travail au Québec Bilan de l'année 2016.

⁸ Institut de la statistique du Québec. Travail et rémunération. Marché du travail et qualité de l'emploi: un regard inédit sur la situation dans les régions du Québec. Septembre 2013.

⁹ Desjardins, Études économiques. Le travail autonome au Québec : une brève incursion. Volume 25 / Décembre 2015.

¹⁰ Ordre des conseillers en ressources humaines agréés. Enquête auprès des travailleurs québécois. Avril 2014. CROP.7

Autres références :

Institut de la statistique du Québec. Bulletin Flash. Évolution du marché du travail dans les MRC. Décembre 2016.

Institut de la statistique du Québec. Nombre de travailleurs 1, 25-64 ans, selon le groupe d'âge, MRC de Chaudière-Appalaches, 2011-2015

FICHE 9 : Équilibre vie professionnelle et vie personnelle

¹ Statistique Canada. Recensement de 2016.

² Emploi-Québec. Enquête sur les besoins de main-d'oeuvre et les caractéristiques des entreprises de la région de la Chaudière-Appalaches, Ville de Lévis, 2013.

³ Institut de la statistique du Québec, Enquête québécoise sur la santé de la population, 2014-2015.

⁴ Statistique Canada – Données sur les déplacements domicile-travail, 2011

⁵ Rapport annuel. L'Appui pour les proches aidants d'aînés Chaudière-Appalaches, 2016-2017.

⁶ Desjardins Assurance. Conciliation des rôles d'employé, de parent et d'aidant : une étude sur le terrain. 2012.

⁷ Communauté métropolitaine de Québec. Médiane de la durée du trajet domicile-lieu de travail, 2011.

⁸ Institut de la statistique du Québec. Conditions de vie et société. Les défis de la conciliation travail-famille chez les parents salariés. Un portrait à partir de l'Enquête québécoise sur l'expérience des parents d'enfants de 0 à 5 ans 2015.

⁹ Institut de la statistique du Québec. Coup d'œil sociodémographique. Novembre 2015 / Numéro 3. Portrait des proches aidants et les conséquences de leurs responsabilités d'aidant.

FICHE 10 : Économie sociale

¹ Table régionale d'économie sociale Chaudière-Appalaches. Les entreprises d'économie sociale ça nous profite. Portrait 2015. Ville de Lévis.



² Économie, sciences et innovation. Économie sociale. Portraits régionaux des entreprises d'économie sociale.

FICHE 11 : Environnement naturel

¹ Ministère du Développement durable, de l'Environnement et de la Lutte contre les changements climatiques, statistiques annuelles de l'indice de la qualité de l'air.

Ministère du Développement durable, de l'Environnement et de la Lutte contre les changements climatiques, Info-smog, portrait statistique

² Villes de Lévis et de Saint-Lambert-de-Lauzon, 2016. Sommaire du Plan de gestion des matières résiduelles 2016-2020.

³ Ville de Lévis, Direction des infrastructures.

⁴ Ville de Lévis, Direction de l'environnement.

⁵ Centre d'enseignement et de recherche en foresterie de Sainte-Foy inc., 2017. Technote : Automatisation de la cartographie de la canopée à l'échelle de la Communauté métropolitaine de Québec.

⁶ Ville de Lévis, 2014. Stratégie de lutte aux îlots de chaleur urbains : recommandations et plan d'action.

FICHE 12 : Mobilité

¹ Ministère des Transports du Québec, 2008. Enquête Origine – Destination 2006 : La mobilité des personnes dans la région de Québec.

² Ministère des Transports du Québec, 2015. Enquête Origine – Destination 2011 : La mobilité des personnes dans la région de Québec.

³ Société de transport de Lévis, 2015. Plan stratégique 2015-2024 : Plan stratégique de développement du transport en commun.

⁴ Société de transport de Lévis, 2015. Plan d'accessibilité universelle 2015-2024.

⁶ Communiqué de presse de la Ville de Lévis, 2017. Plan d'action 2015-2017 des pistes cyclables : un ajout de 17,5 km pour l'interconnexion du réseau en 2017.

FICHE 13 : Environnement bâti et aménagement du territoire

¹ Ville de Lévis.

² Institut de la statistique du Québec, 2017. Enquête québécoise sur la santé de la population 2014-2015.

³ Ville de Lévis, 2014. Stratégie de lutte aux îlots de chaleur urbains : recommandations et plan d'action.

⁴ Ville de Lévis, Direction de l'environnement.

⁵ Ville de Lévis, 2016. Schéma d'aménagement et de développement.

⁶ Statistique Canada, 2017. Recensement de 2016.

⁷ Institut de la statistique du Québec

FICHE 14 : Participation publique – Vie associative

¹ Ville de Lévis.



FICHE 15 : Participation sociale – Vie collective

¹ Institut de la statistique du Québec. http://www.stat.gouv.qc.ca/statistiques/conditions-vie-societe/benevolat/tab1_1.htm

² Statistique Canada, *Enquête sociale générale - Dons, bénévolat et participation (FMGD)*, 2013

FICHE 16 : Participation électorale – Vie démocratique

¹ Directeur général des élections du Québec.

² Ministère des Affaires municipales.

³ Élections Canada.

FICHE 17 : Accès aux services

¹ Santé et Services sociaux. *Statistiques et données sur les services de santé et de services sociaux*.

² Santé et Services sociaux. *Rapports statistiques annuels*.

³ Santé et Services sociaux. *Accès aux services médicaux de première ligne*.

⁴ Index santé. *Temps d'attente dans les urgences du Québec*.

⁵ Institut de la statistique du Québec. *Enquête québécoise sur l'expérience de soins 2010-2011. La consultation pour des services sociaux : regard sur l'expérience vécue par les Québécois. Volume 3*.

⁶ Institut de la statistique du Québec. *La santé mentale des jeunes : certains consultent, d'autres pas. Qui sont-ils ?* Numéro 62 /Juin 2017.

⁷ La Presse.ca. *Douzième palmarès des urgences : tableau et carte interactive*. 16 mai 2017.

⁸ La Presse.ca. *Accès à un médecin de famille*. 31 janvier 2018.

FICHE 18 : Saines habitudes de vie

¹ Statistique Canada, 2013. *Enquête sur la santé dans les collectivités canadiennes*.

² Institut de la statistique du Québec, 2014. *Enquête québécoise sur le tabac, l'alcool, la drogue et le jeu chez les élèves du secondaire, 2013*.

³ Institut de la statistique du Québec, 2014. *Enquête québécoise sur la santé de la population*.

FICHE 19 : Stress physique et psychologique

¹ Institut de la statistique du Québec. *Enquête québécoise sur la santé de la population, 2014-2015. État de santé physique et mentale. Recueil statistique, partie 2*.

² Institut de la statistique du Québec. *Portrait statistique de la santé mentale des Québécois. Résultats de l'Enquête sur la santé dans les collectivités canadiennes. Santé mentale 2012*.

³ Agence de la santé et des services sociaux de Chaudière-Appalaches. *La problématique du suicide en Chaudière-Appalaches*. Février 2013.

⁴ Aider son enfant.com. *Dossier spécial : stress et anxiété*.

73



